

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



PROJET : PROJET D'ASSURANCE, DE FINANCEMENT ET DE RÉSILIENCE CLIMATIQUES (CLINFIREP)

PAYS : RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROJET

Date : Juin 2021

Équipe	Chef d'équipe/Chef de projet	M. Cesar TIQUE	Spécialiste supérieur, agriculture et développement rural	RDGS2/COMZ	6943
	Membres de l'équipe	M. Yappy Silungwe	Ingénieur supérieur, irrigation	RDGS2	1744
		Mme Mwila Musole Musumali	Chargée principale, changement climatique et croissance verte	PECG2	3983
		Mme Roberta Chimwemwe Mhango	Chargée de l'environnement	SNSCO	4411
		Mme Maria Marealle,	Chargée principale du foncier	RDGS2	4458
		Mme Patricia Makwebo,	Chargée supérieur des opérations financières	SNIF.2	4609
		Mme Marine Bwile	Consultant, Juridique	PGCL1	5998
		M. Donald Singue ,	Consultant, ADRiFi	AHFR	5717
		Mme Janinah Gasanah	Consultante spécialiste du genre	RDGS	6069
		Mme Marta Monjane	Consultante, agriculture et climat	COMZ	N/A
	Mme Sikhanyiso Maziya	Assistante d'équipe	COMZ	N/A	
	Chef de division sectoriel	M. Vij Neeraj		AHFR2	3852
	Chef de bureau pays	M. Pietro Toigo		COZM	6400
Directeur sectoriel	M. Martin Fregene		AHAI	5586	
Directrice régionale	Mme Leila Mokadem		RDGS	2045	
Pairs examinateurs	Mme Olukemi Afun-Ogidan, chargée principale de l'agro-industrie		RDGS2	3614	
	M. Francois Xavier Docgne, chargé principal de la protection sociale,		RDGS2	8475	
	M. Boniface Aleobua, ingénieur principal en eau et assainissement,		RDGS2	6953	
	M. Lewis Bangwe, spécialiste supérieur, agriculture		RDGS2	6405	
	M. Leandro Azevedo, spécialiste supérieur, changement climatique		PECG1	1125	

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



**PROJET : PROJET D'ASSURANCE, DE FINANCEMENT ET DE
RÉSILIENCE CLIMATIQUES (CLINFIREP)**

PAYS : RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROJET

RDGS/AHAI/COMZ

Jun 2021

Document traduit

TABLE DES MATIÈRES

Résumé du projet	v
I. ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque.....	2
II. DESCRIPTION DU PROJET.....	6
2.1 Composantes du projet.....	6
2.2 Solution technique retenue et autres solutions envisagées.....	9
2.3 Nature du projet	9
2.4 Coût du projet et modalités de financement.....	9
2.5 Zone cible et population du projet	11
2.6 Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre des projets	12
2.7 Expérience du Groupe de la Banque, enseignements pris en compte dans la conception des projets.....	13
2.8 Indicateurs clés de performance.....	13
III. FAISABILITÉ DU PROJET	14
3.1 Performances économiques et financières	14
3.2 Impacts environnementaux et sociaux	15
3.3 Changement climatique	16
3.4 Genre.....	17
3.5 Régime foncier et accès à la terre	18
3.6 Aspects sociaux.....	18
3.7 Réinstallation involontaire	19
IV. MISE EN ŒUVRE	19
4.1 Modalités de mise en œuvre	19
4.2 Gouvernance	23
4.3 Suivi.....	23
4.4 Durabilité	24
4.5 Gestion des risques	24
4.6 Développement des connaissances	25
V. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ.....	25
5.1 Instrument juridique.....	25
5.2 Conditions liées à l'intervention de la Banque	25
VI. RECOMMANDATION.....	27
Annexe I : Indicateurs socio-économiques comparatifs des pays	I
Annexe II : Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays	III
Annexe III : Principaux projets connexes financés par la Banque et autres partenaires du développement	VII
Annexe IV : Annexe obligatoire sur les dispositions de suivi-évaluation à inclure dans le REP et la NCP	XII
Annexe V : Annexe obligatoire sur les risques pour les résultats à inclure dans le REP	XVI
Annexe VI : Justification du financement à 100 % des projets, y compris la TVA	XVII
Annexe VII : Résumé des modalités de passation des marchés (en milliers d'UC)	XX
Annexe VIII : Carte de la zone du projet.....	XXIII
Annexe IX : Note de Conformité Environnementale et Sociale (NOCES).....	XXIV

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

(avril 2021)

1 UC = 1,41 USD

1 UC = 95,57 MZN

1USD = 60,44 MZN

EXERCICE FINANCIER

1^{er} janvier – 31 décembre

POIDS ET MESURES

1 tonne métrique	=	2204 livres (lbs)
1 kilogramme (kg)	=	2,200 lbs
1 mètre (m)	=	3,28 pieds (ft)
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce (")
1 kilomètre (km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 acres

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADOA	Évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement
ADRFi	Programme de financement de la gestion des risques de catastrophe en Afrique
AFD	Agence française de développement
AON	Appel d'offre national
AOO	Appel d'offre ouvert
APF	Accord sur les principes fiduciaires
APV (projet)	Approuvé
AVD	Analyse de la viabilité de la dette
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
BMD	Banque multilatérale de développement
BPM	Méthode et procédures d'acquisition de la Banque
BPS	Système de passation de marché de l'emprunteur
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CEP	Cellule d'exécution du projet
CGES	Cadre de gestion environnementale et sociale
CLAR	Cadre logique axé sur les résultats
CMR	Cadre de mesure des résultats
CNA	Chambre nationale d'audit
CPP	Comité de pilotage du projet
CTGC	Conseil technique pour la gestion des catastrophes
DANIDA	Agence danoise d'aide au développement
DSS	Dossiers de sollicitation standard
EC (projet)	En cours
EIES	Étude d'impact environnemental et social
EPI	Équipement de protection individuelle
FAD	Fonds africain de développement
FAT	Facilité d'appui à la transition
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FGC	Fonds de gestion des catastrophes
FGR	Fonds de garantie des risques
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
GdM	Gouvernement du Mozambique
GFP	Gestion des finances publiques
GPN	Avis général de passation de marché
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice de développement humain
IFP	Institution financière participante
IMF	Institution de microfinancement
INGC	Institut national de gestion des catastrophes
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette

JICA	Agence de coopération internationale du Japon
KPI	Indices de performance clé
LDCF	Fonds des pays les moins avancés
MADER	Ministère de l’Agriculture et du Développement rural
MASA	Ministère de l’Agriculture et de la Sécurité alimentaire
MEF	Ministère de l’Économie et des Finances
MFPR	Mécanisme de financement avec partage des risques
MIC	Ministère de l’Industrie et du Commerce
MTA	Ministère de la Terre et l’Environnement
MITUR	Ministère du tourisme
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
MTA	Ministère des Terres et de l’Environnement
NCP	Note conceptuelle de projet
OCI	Organisation de la coopération islamique
ODD	Objectif de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PAG	Plan d’action sur le genre
PDD	Partenaires du développement
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l’agriculture africaine
PEES	Procédures d’évaluation environnementale et sociale
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale
PME	Petites et moyennes entreprises
PMP	Méthodes et procédures de passation des marchés
PNA	Plan national d’adaptation
PPCR	Programme pilote pour la résilience climatique
PPP	Partenariat public-privé
PTBA	Programme de travail et budget annuel
RAP	Rapport d’achèvement de projet
REP	Rapport d’évaluation de projet
RMP	Revue à mi-parcours
RRC	Réduction des risques de catastrophes
SADC	Communauté de développement d’Afrique australe
S-E	Suivi-évaluation
SETSAN	Secrétariat technique de la sécurité alimentaire et de la nutrition
SMP	Programme supervisé par le personnel
SSI	Système de sauvegardes intégrées
SUSTENTA	Programme national de développement de l’agriculture
TREI	Taux de rentabilité économique interne
TRFI	Taux de rentabilité financière interne
UC	Unité de compte
UCNP	Unité de coordination nationale du programme
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population
VAN	Valeur actuelle nette

INFORMATIONS SUR LE PRET

INFORMATIONS SUR LE CLIENT

EMPRUNTEUR : Gouvernement du Mozambique

ORGANE D'EXÉCUTION : Institut national pour la gestion des catastrophes (INGC)

Plan de financement

Source :	Montant (millions d'UC)	Instrument
FAT	30,00	Don
GdM	3,90	Fonds de contrepartie
Bénéficiaires	0,04	
COÛT TOTAL	33,94	

Informations clés sur le financement

	FAT
Devise du don	UC (33,94 M)
Type d'intérêts	s.o.
Écart entre les taux d'intérêt*	s.o.
Commission d'engagement	s.o.
Autres frais*	s.o.
Délais de paiement	s.o.
Commission de service	s.o.
Différé d'amortissement	s.o.
TRFI, VAN (scénario de base) : 18,25 %, 11,86 millions d'USD	
TRE (scénario de base) : 21,70 % 16,7 millions d'USD	

Calendrier – Principales étapes (attendues)

Approbation de la note conceptuelle	Août 2017
Approbation du projet	Juillet 2021
Entrée en vigueur	Juillet 2021
Achèvement	Décembre 2026
Dernier décaissement	Avril 2027
Date de clôture	Août 2027

RESUME DU PROJET

1.1. Le projet d'assurance, de financement et de résilience climatiques CLINFREDEP, est un projet intégré visant à renforcer la capacité des communautés rurales à faire face aux défis interdépendants du changement climatique, de la pauvreté rurale, de l'insécurité alimentaire et de la dégradation des sols par la création d'infrastructures de collecte de l'eau et l'amélioration de la production alimentaire et des activités de commercialisation, ainsi que par le renforcement des capacités relatives à l'adaptation au changement climatique, aux techniques de collecte de l'eau et à la commercialisation agricole pour les populations concernées. Le projet, d'un coût total de 33,94 millions d'unités de compte (47,78 millions d'USD), sera mis en œuvre sur cinq ans (2021-2026) dans les 10 districts menacés par la sécheresse des provinces de Maputo, Gaza et Inhambane. Le projet, qui bénéficiera à 500 000 personnes, utilise trois approches distinctes pour renforcer la résilience des communautés rurales dans les zones concernées, à savoir : i) améliorer la résilience et la réponse du pays aux chocs climatiques, en consolidant la protection financière contre les catastrophes climatiques ; ii) améliorer les infrastructures résilientes au climat ; et iii) promouvoir des activités génératrices de revenus résilientes au climat et renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition. Le projet facilitera également la participation du pays à l'assurance souveraine qu'offre la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC) ou d'autres mécanismes d'assurance, qui soutient les pays qui subissent des chocs climatiques, notamment des sécheresses et des cyclones tropicaux.

1.2. Le projet CLINFREDEP est une intervention importante, car les effets et les impacts du changement climatique se font déjà sentir sous la forme de régimes pluviométriques irréguliers et insuffisants et d'une baisse de la productivité agricole. Il s'appuie sur les investissements antérieurs de la Banque en matière de résilience aux sécheresses et s'aligne sur les priorités du gouvernement du Mozambique (GdM), notamment en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophe, le fonds d'urgence, les plans nationaux d'adaptation et le cadre politique général d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Les résultats du projet devraient renforcer la capacité institutionnelle du GdM à mettre en place des programmes de développement intégrés à l'épreuve du climat et à concevoir des produits d'assurance climatique adéquats dans les zones ciblées du Mozambique. La mise en œuvre du projet a donc été conçue pour associer directement les communautés à la création d'infrastructures d'eau pour la petite agriculture, notamment : l'irrigation à petite échelle ; le développement et la gestion des ressources naturelles de la communauté ; le renforcement des capacités, notamment par des programmes de démonstration à la ferme et de formation des bénéficiaires. Le projet organisera les parties prenantes en divers groupes d'utilisateurs afin de maximiser les avantages.

1.3. Le projet est également conforme aux High 5 de la Banque et à son Plan d'action sur le changement climatique, qui donne la priorité aux systèmes de production agricole « climato-intelligents » et encourage les actions visant à améliorer la base de production des populations vulnérables en restaurant les écosystèmes dégradés, en améliorant les conditions de vie, en intégrant les informations climatiques dans les activités agricoles. Le projet tient compte des conclusions de la récente évaluation de la fragilité, élaborée dans le cadre de la revue à mi-parcours (RMP), qui identifie la vulnérabilité climatique comme un facteur clé de la fragilité dans le pays. Il prévoit également un petit investissement d'urgence pour aider à mettre en place des moyens de subsistance des personnes déplacées par le conflit à Cabo Delgado. Le CLINFREDEP contribuera également au deuxième pilier du document de stratégie pays (DSP) du Mozambique 2018-2022 – pour lequel une revue à mi-parcours a été effectuée en août 2020, grâce à l'augmentation envisagée de la productivité agricole suite à

l'amélioration de la gestion de l'eau et des terres. Le projet, étroitement lié aux premiers objectifs du plan national d'adaptation et de la stratégie nationale d'adaptation et d'atténuation du changement climatique (NCCAMS) 2013-2025 – l'instrument le plus complet du pays pour faire face au changement climatique – définit des actions et des priorités claires dans plusieurs domaines. La Banque a une grande expérience au Mozambique dans le secteur de l'agriculture, ayant mis en œuvre quatre projets de résilience, en particulier dans les provinces de Maputo et de Gaza. Les leçons apprises ont été intégrées dans la conception et le développement du présent projet.

CADRE DES RÉSULTATS					
A INFORMATIONS SUR LE PROJET					
■ NOM DU PROJET ET CODE SAP : Projet d'assurance, de financement et de résilience climatiques (CLINFREDEP).			■ PAYS/REGION : Mozambique		
■ OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET : Réduire les conséquences des chocs climatiques et renforcer la capacité de résilience des communautés et des systèmes de production pour mieux faire face aux effets de la sécheresse, exacerbés par la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la dégradation des sols.					
■ INDICATEUR(S) D'ALIGNEMENT : Nombre de personnes, dans les zones touchées par la sécheresse, ayant connu une amélioration de leurs moyens de subsistance.					
B MATRICE DES RÉSULTATS					
CHAÎNE DE RÉSULTATS ET DESCRIPTION DE L'INDICATEUR	Indicateurs CMR / ADOA	UNITÉ DE MESURE	BASE DE RÉFÉRENCE (2020)	OBJECTIF À L'ACHÈVEMENT (2026)	MOYENS DE VÉRIFICATION
RÉSULTAT 1 : Infrastructures plus résilientes aux chocs climatiques					
INDICATEUR DE RÉSULTAT 1.1 : Nombre de personnes aidées à faire face à la sécheresse et/ou aux effets néfastes du changement climatique (ventilé par sexe et par district)	□	Personnes	150 000	500 000 (dont 270 000 femmes)	Projet, rapports de suivi-évaluation, MEF, MADER, INGC
RÉSULTAT 2 : Augmentation des revenus de la population ciblée					
INDICATEUR DE RÉSULTAT 2.1 : Revenu annuel des ménages ciblés	□	USD	250,00	350,00 (30 % femmes chefs de famille)	MEF, MADER, INGC
RÉSULTATS 3 : Protection financière consolidée contre les catastrophes climatiques grâce à une participation au pool de risques de l'ARC.					
INDICATEUR DE RÉSULTAT 3.1 : Nombre de personnes bénéficiant d'une assurance climatique dans le cadre de l'ADRFi.	□	Personnes	0	1000 (60% de femmes)	MEF, INGC, ARC, ADRFi
■ PRODUIT 1.1 : Construire des infrastructures de collecte d'eau à énergie solaire.					
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1 : Nombre de réservoirs, de forages multifonctionnels, d'abreuvoirs, d'infrastructures de collecte d'eau et de systèmes de désalinisation fonctionnant à l'énergie solaire.	□	Nombre	75, 90, 90, 30 & 5	95, 110, 110 & 45, & 9	Rapports de suivi-évaluation du projet, INGC, ARA SUL
■ PRODUIT 1.2 : Réhabilitation des infrastructures et des paysages dégradés.					
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2 : km de routes et de digues et ha de paysage dégradés réhabilités.	□	km & ha	40,0 km & 350 ha	60, 8 km et 750 ha	Rapports du projet, du MTA et de l'ANE,

PRODUIT 2.1 : Amélioration de la production agricole climato-intelligente					
INDICATEUR DE PRODUIT 2.1 : Superficie (ha) couverte par des systèmes communautaires d'irrigation au goutte-à-goutte et des pratiques agroforestières améliorées.	<input type="checkbox"/>	ha	2 500 & 2 500	4 500 & 5 500	Dépt. des forêts, MTA et rapports de projet
PRODUIT 2.2 : Amélioration de la diversification de la nutrition, de la gestion des terres et de la sécurité alimentaire					
INDICATEUR DE PRODUIT 2.2.1 : Nombre de formations organisées pour les formateurs, les femmes et les communautés sur la nutrition, la transformation et la conservation des aliments, la gestion des affaires et l'hygiène, le SBCC et le système d'information.	<input type="checkbox"/>	Nombre	4, 20, 5, 10, 4 & 0	10, 60, 20, 20, 20 & 1	SETSAN, PAM et rapports de projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.2.2 : Sessions de formation des agriculteurs sur la gestion des terres ; développement de plans locaux d'utilisation des terres et aide à la sécurité foncière aux petits agriculteurs dans les zones de mise en œuvre du projet.	<input type="checkbox"/>	Nombre	12, 5 & 20 000	30, 10 & 100,000	DNTF, rapports de projet
PRODUIT 2.3 : Renforcer les chaînes de valeur, les liens avec le marché et la diversification :					
INDICATEUR DE PRODUIT 2.3.1 : Fourniture de kits pour l'insémination artificielle de bovins et de petits ruminants tolérants à la sécheresse	<input type="checkbox"/>	Nombre	10000 & 2000	50000 & 4000	MADER (département de l'élevage) & rapports de projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.3.2 : Construction et réhabilitation de marchés, d'un centre de formation en pisciculture et de centres d'incubation pour les jeunes.	<input type="checkbox"/>	Nombre	0, 2, 0 & 4	2, 2, 1 & 4	INGC, districts, rapports MIC
INDICATEUR DE PRODUIT 2.3.3 : Fourniture de machines de transformation et engagement d'un prestataire de services de commercialisation	<input type="checkbox"/>	Nombre	30 & 0	150 & 1	INGC, districts, rapports MIC
PRODUIT 3 : Améliorer la capacité du pays à entreprendre une évaluation des risques.					
INDICATEUR DE PRODUIT 3.1 : Nombre de profils de risques climatiques, de plans d'urgence et d'évaluations des vulnérabilités	<input type="checkbox"/>	Nombre	0, 0, & 0	10, 10 & 10	ING, MTA,
INDICATEUR DE PRODUIT 3.2 : Nombre d'interventions techniques pour la mise en œuvre de la loi sur la gestion des catastrophes et le renforcement des capacités du fonds de gestion des catastrophes ; systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse, et formation des fonctionnaires de l'État sur l'intégration du financement des risques de catastrophe dans la planification du développement et l'assurance paramétrique.	<input type="checkbox"/>	Nombre	0, 2, & 0	0, 6, & 15	INGC, ARC, ADRIFi, MEF
INDICATEUR DE PRODUIT 3.3 : Nombre de stratégies pour les zones arides et semi-arides, de plans d'adaptation locaux et d'évaluations environnementales stratégiques des zones côtières.	<input type="checkbox"/>	Nombre	0, 10 & 2	1, 10 & 4	MTA, INGC, MEF

INDICATEUR DE PRODUIT 3.4 : Soutien apporté à la réponse à la vulnérabilité et à la résilience à Cabo Delgado	<input type="checkbox"/>	Nombre	0	700 000	Rapports des organisations humanitaires, FAO, PAM
OBJECTIF 4 : Renforcer les capacités de l'INGC en matière de gestion de projet, notamment de suivi-évaluation.					
INDICATEUR DE PRODUIT 4.1 : Nombre d'employés de l'INGC formés et d'études réalisées pour l'INGC (ventilées par sexe)	<input type="checkbox"/>				Rapports de projet, MTA
INDICATEUR DE PRODUIT 4.2 : Nombre de produits de gestion des connaissances, de suivi-évaluation et d'évaluations des bénéficiaires.	<input type="checkbox"/>	Nombre	0, &, 0	10 & 1	INGC, rapports de projet
INDICATEUR DE PRODUIT 4.3 : Nombre de bases de référence, de rapports trimestriels, de RMP, de PTBA.	<input type="checkbox"/>	Nombre	0, 0, 0 & 0	1, 20, 1 & 5	Rapports de projet

Description de l'activité	2021				2022				2023				2024				2025				2026				2027			
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
1. Mission d'évaluation	■																											
2. Négociation de prêts		■																										
3. Approbation du Conseil d'administration		■																										
4. Signature			■																									
5. Respect des conditions de mise en œuvre			■																									
6. Lancement du projet /Démarrage			■																									
7. Acquisition d'infrastructures d'eau et de marché				■	■	■	■	■																				
8. Construction d'infrastructures d'eau et de marché				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
9. Réhabilitation des infrastructures d'irrigation et d'eau existantes							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
10. Amélioration de la sécurité alimentaire et des activités de nutrition							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
11. Commercialisation et agro-transformation											■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
12. Réhabilitation de centres de formation et d'incubation de jeunes								■	■	■	■	■																
13. Assurance climatique					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
14. Mise en œuvre du projet								■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
15. Formation sur la nutrition							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
16. Supervision et suivi							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■				
17. RAP de la Banque																											■	■
18. Audit																											■	■

RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION SUR UNE PROPOSITION DE DON AU MOZAMBIQUE POUR LE PROJET D'ASSURANCE, DE FINANCEMENT ET DE RESILIENCE CLIMATIQUES (CLINFREDEP)

La Direction soumet le rapport et la recommandation suivants sur une proposition de don de 30 millions d'UC de la Facilité d'appui à la transition (FAT) pour le projet d'assurance, de financement et de résilience climatiques (CLINFIREP) au Mozambique.

I. ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1 Le Mozambique, l'un des pays les plus vulnérables au monde face aux catastrophes naturelles et au changement climatique, se classe au deuxième rang des pays africains (selon la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophes) cycliquement menacés par des phénomènes naturels extrêmes comme les sécheresses, les inondations, les cyclones tropicaux et les épidémies. Durant plusieurs années, y compris en 2020, les régions méridionale et centrale du pays ont été touchées par une sécheresse qui a considérablement réduit les niveaux hydrométriques de certains bassins fluviaux (Limpopo, Incomati, Inhanombe et Save) dans la région méridionale, rendant les pratiques agricoles intensives de moins en moins durables en raison de la baisse de la fertilité et de la dégradation des sols, et entraînant des récoltes nettement inférieures à la moyenne. Selon le Conseil technique de gestion des catastrophes (CTGC), près de 160 000 ha de cultures ont été totalement ou partiellement perdus dans les provinces de Maputo, Gaza et Inhambane. Les prix anormalement élevés des denrées alimentaires de base dans les régions touchées ont réduit le pouvoir d'achat des ménages pauvres, entraînant une insécurité alimentaire et une malnutrition aiguës. L'évaluation de la fragilité du Mozambique, menée dans le cadre de la revue à mi-parcours (RMP), a identifié la vulnérabilité climatique comme étant un facteur clé de la fragilité, avec ses répercussions sur les déplacements et l'exclusion sociale.

1.2 Pour renforcer la résilience aux chocs climatiques, le gouvernement du Mozambique (GdM) a adopté plusieurs politiques institutionnelles et plans d'action aux niveaux national et local visant à réduire les risques de catastrophe, les pertes de vies humaines, les conséquences sur les moyens de subsistance et les infrastructures essentielles, à renforcer la résilience des personnes, des institutions et des infrastructures aux chocs climatiques, à améliorer la résilience aux catastrophes et au climat dans les investissements publics, l'aménagement territorial et la gestion des finances publiques, et à renforcer les capacités à tous les niveaux. Parmi ces politiques figurent les plans nationaux d'adaptation (PNA) ; la stratégie nationale d'adaptation et d'atténuation du changement climatique 2013-2025 (MITADER, 2012) ; le plan d'action pour une économie verte (GdM, 2012) ; le plan d'action sur le changement climatique et le genre (MICOA, 2014) ; le cadre national de suivi et d'évaluation du changement climatique (GdM, 2014) ; les contributions déterminées au niveau national (CDN) (MITADER, 2015) ; le plan directeur pour la réduction des risques et des catastrophes 2017-2030 (GdM, 2017), et sa feuille de route pour le plan national d'adaptation (GdM, 2017) ; le programme national de développement de l'agriculture (SUSTENTA) et sa mise à jour dans le cadre du plan quinquennal de développement du GdM (PQG 2020-2025). Le plan directeur pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) est pleinement intégré dans la feuille de route des PNA du pays et dans le PQG 2020-2025.

1.3 En dépit des progrès réalisés par le gouvernement, la mobilisation des ressources et l'adoption de technologies de résilience climatique appropriées et efficaces – y compris sous forme de paquets d'assurance – restent des défis majeurs pour atteindre à terme les objectifs de durabilité et de réduction de la pauvreté, en particulier dans les régions arides et semi-arides. Il est

impératif de s’attaquer aux contraintes – en termes de finances et de capacités – pour mener à bien les activités d’adaptation à même d’assurer à ces régions un avenir durable.

1.4 Le projet proposé de financement d’assurances climatiques et de développement résilient (CLINFIREP) s’appuie sur les investissements déjà réalisés par la Banque et il s’aligne sur les priorités du gouvernement, notamment en ce qui concerne la gestion des risques de catastrophe, le fonds d’urgence pour les catastrophes, les PNA et le cadre politique général d’adaptation et d’atténuation du changement climatique. Par rapport aux investissements précédemment réalisés dans la résilience climatique, ce projet élargit la portée des activités en incluant pour la première fois la province d’Inhambane, et il complète l’investissement dans les infrastructures et les techniques agricoles résilientes par des activités visant à construire une architecture de financement nationale complète pour la résilience climatique, en soutenant la capacité du Fonds de gestion des catastrophes et le développement de produits d’assurance climatique. Il vise à aider le gouvernement à renforcer la résilience des populations et des institutions vulnérables, en particulier dans les zones arides et semi-arides du sud du pays, en tirant parti des investissements dans les infrastructures agricoles matérielles et immatérielles et en encourageant les régimes d’assurance contre les risques climatiques à faire face aux risques résiduels des aléas climatiques. Dans le cadre de l’objectif de renforcement de la résilience, le projet comprend également un petit investissement d’urgence (2 millions d’USD) pour soutenir les activités productives (petit commerce et production agricole) des personnes déplacées dans le conflit de Cabo Delgado, en tant que premier élément de la réponse de la Banque au conflit. Les résultats du projet devraient améliorer la capacité institutionnelle du gouvernement à élaborer des programmes de développement intégrés, à l’épreuve du climat, et à concevoir des produits d’assurance climatique adéquats dans les zones concernées du Mozambique.

1.2 Justification de l’intervention de la Banque

1.2.1 Les données historiques sur les catastrophes naturelles au cours des 63 dernières années (1956-2019) montrent que le Mozambique a connu 14 sécheresses, 28 inondations, 20 cyclones tropicaux (dont deux en 2019 et un en 2020), 23 épidémies (la COVID-19 étant la plus récente et toujours en cours) et deux tremblements de terre. Au moins 2,5 millions de personnes au Mozambique ont actuellement besoin d’aide en raison des effets dévastateurs de la sécheresse, des phénomènes climatiques de plus en plus graves et du terrorisme dans le nord du pays. Tous ces événements ont eu des conséquences sur la population rurale, notamment sur les femmes et les enfants. Quelque 230 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë, ce qui menace leur santé en général et réduit leur capacité à constituer la main-d’œuvre productive dont le pays a besoin pour réaliser ses ambitions de développement socio-économique. En outre, les pertes de récoltes ont été importantes et les prix des aliments de base anormalement élevés, ce qui a entraîné une baisse du pouvoir d’achat des ménages pauvres. La gestion des risques naturels liés au changement climatique et de leurs effets sur les ménages vulnérables est donc une priorité pour le Mozambique.

1.2.2 La grave pénurie alimentaire fait des ravages, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans. Les récoltes sont mauvaises, les populations manquent d’aliments pour se nourrir et pour la vente, ce qui peut aggraver le risque de mécanismes d’adaptation négatifs : vente par les ménages de biens de production, abandon de l’école par les enfants, etc. Le pays est encore sous le choc des effets dévastateurs de trois cyclones majeurs en 2019, les cyclones Idai et Eloise dans les régions du centre-est, et le cyclone Kenneth dans les régions du nord (Cabo Delgado). Plus récemment, les activités terroristes dans certains districts nord de la province de Cabo Delgado a provoqué le déplacement d’environ 700 000 personnes, ce qui a considérablement sollicité la capacité de réaction du gouvernement et justifié l’acheminement d’un petit investissement pour

soutenir les moyens de subsistance dans le nord par le biais de ce projet. Dans l'ensemble, la décision de la Banque de financer ce projet arrive à point nommé. En effet, i) le problème est d'une ampleur qui dépasse clairement la capacité du gouvernement du Mozambique à y faire face seul à long terme ; ii) il exige une approche à terme pour renforcer la résilience de la population locale à la sécheresse, y compris par l'assurance climatique ; iii) il importe de mettre en place des infrastructures durables de collecte d'eau et des modèles de sécurité alimentaire pour contrer les effets des sécheresses récurrentes ; et iv) il est urgent de remédier à la vulnérabilité des personnes déplacées dans la province de Cabo Delgado.

1.2.3 Le Mozambique a approuvé le plan directeur national de réduction des risques de catastrophe 2017-2030 (NDRRMP) et le nouveau plan socio-économique quinquennal (PSE 2020-2024) visant à réduire les risques de catastrophe et la vulnérabilité de la population locale, et à promouvoir le bien-être humain et le développement économique par une croissance rapide, inclusive et généralisée, fondée sur trois objectifs : i) l'augmentation de la production et de la productivité agricole et halieutique, ii) la promotion de l'emploi, et iii) le développement social et humain. Ces objectifs sont soutenus par deux piliers primordiaux : la gestion macroéconomique et la gouvernance.

1.2.4. Le CLINFREDEP vise à promouvoir le développement d'infrastructures climato-résilientes et la diversification de l'agriculture en utilisant des pratiques agricoles climato-intelligentes afin de renforcer la résilience climatique pour une croissance économique soutenue. Le projet viendra également en appui au plan national de préparation du gouvernement pour réduire la vulnérabilité sociale à la sécheresse par l'adoption de politiques et de programmes d'assurance préventive et aidera à renforcer la capacité nationale à répondre aux catastrophes climatiques. Sur la base d'une évaluation menée sur le terrain par le ministère des Terres et de l'Environnement (MTA), centrée sur les plans d'adaptation locaux identifiés dans le cadre du Plan national d'adaptation (PNA) et par l'Institut national de gestion des catastrophes (INGC), et d'un processus participatif impliquant les autorités nationales, provinciales et de district ainsi que les communautés locales, le gouvernement a sélectionné les districts de Magude, Moamba et Marracuene dans la province de Maputo, Mapai, Mabalane et Massingir dans la province de Gaza, et Govuro, Mabote et Funhalouro dans la province d'Inhambane comme sites de mise en œuvre du projet. Ces trois provinces sont considérées comme les plus vulnérables aux risques de variabilité climatique, sous forme de sécheresses fréquentes et de désertification. Cette situation est exacerbée par le fait que le sud du Mozambique, bien qu'étant une des zones où l'insécurité alimentaire est la plus aiguë, reçoit relativement peu de soutien de la part des donateurs, d'où la décision de poursuivre notre engagement. Le projet répondra également à la vulnérabilité des personnes déplacées dans la province de Cabo Delgado, touchée par une guerre terroriste, en leur fournissant des équipements de base qui leur permettront de poursuivre leur production agricole et leurs petites activités commerciales afin d'améliorer leur sécurité alimentaire.

1.2.5 Le CLINFREDEP est également conforme à la stratégie décennale de la Banque (2013-2022), à la Stratégie pour la transformation de l'agriculture en Afrique (2016-2025) dans le cadre des High 5 de la Banque, aux objectifs du Plan d'action sur le changement climatique (2015-2020) et au Programme phare de financement de la gestion des risques de catastrophe en Afrique, ADRiFi. Le pays a également pris des mesures pour participer au pool d'assurance de gestion des risques, Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), pour les pays qui subissent des chocs climatiques, notamment des sécheresses, des inondations et des cyclones tropicaux. Bien que le gouvernement du Mozambique ait reconnu la gravité des risques climatiques et ait fait de la prévention et de l'atténuation des catastrophes une priorité politique, il est peu probable qu'il contracte une assurance contre les risques climatiques en tant que solution viable pour faire face

aux risques résiduels de catastrophes climatiques. En 2019, le gouvernement a signé un protocole d'accord avec l'ARC pour un programme de renforcement des capacités qui aurait conduit le pays à prendre une assurance souveraine contre le risque de sécheresse en 2020, mais il n'a pas donné suite parce que l'assurance ne prenait pas suffisamment en compte la situation de sécheresse du pays. La participation à ce régime donnerait au Mozambique une meilleure capacité de planification, de préparation et de réponse aux événements climatiques extrêmes, car l'assurance paramétrique, en cas de chocs climatiques, apporte des fonds qui facilitent une réponse rapide pour éviter la catastrophe. Au niveau des populations, le projet introduirait également des régimes d'assurance indexés sur le climat afin d'améliorer la résilience des ménages face à la sécheresse.

1.2.6 Le projet favorisera la mise en place de systèmes de production agricole climato-intelligents et encouragera des actions qui renforceront la résilience des systèmes de production des populations vulnérables par la restauration des écosystèmes dégradés, l'amélioration des conditions de vie, l'intégration des informations climatiques dans les activités agricoles et la gestion intégrée des ressources naturelles. Le CLINFREDEP contribuera également au premier pilier du document de stratégie pays (DSP) 2018-2022, grâce à l'augmentation envisagée de la productivité agricole résultant d'une gestion améliorée de l'eau et des terres. La revue à mi-parcours du DSP, menée en 2020, a mobilisé la Banque, le gouvernement, les partenaires au développement et des institutions privées. En outre, la note analytique de la Banque pour le nouveau DSP 2018-2022, identifie plusieurs questions clés, et notamment : i) favoriser la croissance dans des secteurs ayant des liens plus étroits avec le reste de l'économie et un plus grand impact sur la création d'emplois ; ii) investir dans le capital humain pour augmenter la productivité de la main-d'œuvre – notamment dans le secteur agricole – et la compétitivité globale de l'économie, en veillant à ce que la population puisse participer au processus de croissance. Le projet proposé est aligné sur les deux piliers stratégiques du DSP, qui visent à combler certaines lacunes en matière de compétences et d'infrastructures et, par conséquent, à créer des emplois et des flux de revenus en mettant l'accent sur l'agriculture.

1.2.7 Au fil des ans, la BAD a investi et apporté un soutien technique dans les zones arides et semi-arides, notamment sous forme de kits d'irrigation, de forages multifonctionnels, de routes tertiaires et de renforcement des capacités par le biais de ses projets phares, à savoir le Projet de gestion durable des terres et des ressources en eau, le Projet de relance après sécheresse et de résilience agricole, le Projet de réhabilitation du barrage de Massingir, et le Projet d'irrigation et de renforcement de la résilience climatique de Baixo Limpopo, dans le sud du pays. Le projet CLINFREDEP proposé est aligné sur le cadre politique du pays en matière de changement climatique, la stratégie décennale de la Banque (2013-2022), la stratégie pour la transformation de l'agriculture en Afrique (2016-2025) dans le cadre des High 5 de la Banque, les objectifs du plan d'action de la Banque en matière de changement climatique (en cours de révision) et le programme ADRiFi.

1.3. Coordination entre les bailleurs de fonds

Secteur	Taille		
	PIB	Exportation	Travail
[Agriculture/CC]	26 %	20 %	80 %
Acteurs – Dépenses publiques annuelles (moyenne)**			
Organisation	sur un total de 115,4 millions d'UC/an		
	2019-2020	2017-2018	
BM	52 %	45 %	
USAID	9 %	9 %	
CE	14 %	13 %	
BAD	12 %	18 %	
JICA	6 %	7 %	
Autres	7 %	8 %	
Existence de groupes de travail thématiques			[O]
Existence de SWAP ou d'approches sectorielles intégrées			[N]
Participation de la BAD à la coordination entre les bailleurs de fonds***			[CF]

* comme le plus approprié ** Années [An1 à an2] *** pour ce secteur ou sous-secteur

**** CF : chef de file, M : membre, mais pas chef de file, aucune : pas de participation

1.3.1 Commentaires sur la coordination entre les bailleurs de fonds

Il existe un groupe thématique actif de bailleurs de fonds dans le secteur de l'agriculture, appelé Groupe de développement économique agricole et rural (AgRED), présidé par la BAD. Les autres membres du groupe sont la Banque mondiale, le FIDA, l'USAID, le Canada, la Suède, la Suisse/SDC, la JICA, l'Irlande, l'Autriche, l'Italie, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni/FCDO, la Norvège, l'Union européenne, la FAO, le PNUD et la Belgique. La plupart de ces donateurs apportent leur soutien au développement de l'agriculture sous la forme de projets. L'AgRED soutient le gouvernement dans la préparation d'une nouvelle version de la Stratégie de développement du secteur agricole (PEDSA) pour 2021-2030 et du Plan national d'investissement pour le secteur agricole (PNISA). Avec le soutien de la Banque mondiale, le gouvernement met en œuvre le programme SUSTENTA, lié aux questions climatiques et environnementales. La Banque participe régulièrement aux réunions du Groupe Environnement dirigé par l'ONU et elle est membre de la Coalition pour la résilience climatique. Le CLINFREDEP s'appuie sur cette collaboration pour établir des partenariats ciblés avec le PAM, afin de fournir des intrants nutritionnels, et avec la FAO pour apporter l'aide d'urgence à Cabo Delgado.

Peu de donateurs sont actifs dans les provinces ciblées, en particulier dans celle d'Inhambane. En général, le sud du Mozambique reçoit relativement peu d'aide internationale, même si la région est l'une des plus touchées par l'insécurité alimentaire. Il est donc urgent que la Banque s'y engage.

II. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Composantes du projet

2.1.1 Le projet CLINFREDEP propose de réduire les conséquences des événements climatiques et de renforcer la capacité de résilience des communautés et des systèmes de production pour mieux faire face aux effets de la sécheresse, effets exacerbés par la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la dégradation des sols.

2.1.1 Objectifs spécifiques du projet

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : i) améliorer les infrastructures résilientes au climat ; ii) promouvoir les activités génératrices de revenus résilientes au climat, et renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition ; iii) renforcer les mécanismes d'assurance contre les catastrophes liées au climat.

Tableau 2.1 : Composantes du projet

Élément	Composante	Coûts (millions d'UC et %)	Description
I	Agriculture, développement des infrastructures en eau	14,45 (42,6 %)	<p>Sous-composante 1.1 : Créer des infrastructures pour une agriculture climato-intelligente</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture de 4 stations de dessalement conteneurisées avec leurs accessoires. Construction, installation d'équipements de collecte d'eau : 20 petits barrages en terre, et 20 points d'abreuvement pour le bétail ; construction de 20 forages multifonctionnels à énergie solaire pour l'agriculture irriguée, l'approvisionnement en eau domestique, les abreuvoirs du bétail et l'utilisation micro-industrielle, et réhabilitation de 20 autres. Installation de 30 structures de récupération des eaux de pluie et de 16 panneaux solaires sur le toit des bâtiments. <p>Sous-composante 1.2 : Mettre en place des infrastructures résistantes au climat</p> <ul style="list-style-type: none"> Le projet comprendra la remise en état de 30 km de routes rurales à l'épreuve des intempéries dans deux districts. Construction de digues de protection le long des zones côtières Fourniture de 300 kits d'irrigation ;
II	Améliorer la sécurité alimentaire et la commercialisation pour accroître la résilience au changement climatique	9,99 (29,43 %)	<p>Sous-composante 2.1 : Améliorer la production agricole adaptée au climat</p> <ul style="list-style-type: none"> Recherche et fourniture de semences résistant aux aléas climatiques et fourniture de 120 mini-silos. Techniques agro-forestières, promotion de l'agriculture de conservation par la promotion du paillage, du compostage pour l'enrichissement du sol en nutriments, du travail du sol minimal/zéro, des rotations appropriées des cultures : reboisement et lutte contre les incendies. <p>Sous-composante 2.2 : Améliorer la nutrition, l'égalité des genres et la gestion des terres</p>

			<ul style="list-style-type: none"> • 10 formations de formateurs en nutrition, 60 sections de formation de femmes pour la transformation des aliments, la gestion d'entreprise et l'hygiène, et mise en œuvre d'interventions sensibles à la nutrition dans la chaîne de valeur des produits agricoles. • Soutien à l'éducation nutritionnelle des communautés dans les systèmes de production agricole par le biais de la communication pour le changement de comportement social. • 30 sessions de formation des agriculteurs en gestion des terres • Développer une carte locale d'utilisation des sols dans le périmètre du projet et faciliter la sécurité foncière des petits agriculteurs dans les zones de mise en œuvre du projet. • Fourniture de semences et d'intrants de haute valeur et tolérants à la sécheresse • Fourniture de 300 000 sacs hermétiques <p>Sous-composante 2.3 : Renforcer les chaînes de valeur, les liens avec le marché et la diversification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de 50 000 kits pour l'insémination artificielle du bétail afin de le rendre plus résistant à la sécheresse. • Approvisionnement de 3 000 petits ruminants tolérants à la sécheresse • Construction de 2 grands marchés et réhabilitation de 2 autres marchés ; réhabilitation d'1 centre de formation sur le poisson à Marracuene • Fourniture de 140 machines de transformation agroalimentaire et 30 unités de transformation de fruits sauvages • Engagement d'un prestataire de services de commercialisation • Réhabilitation de 4 centres d'incubation de jeunes (CERUM) et formation des bénéficiaires à l'utilisation et à la maintenance des équipements, et à la durabilité des infrastructures.
III	Soutenir l'adoption d'une assurance climatique et le renforcement des capacités du Fonds de gestion des catastrophes.	3,90 (11,5 %)	<p>Sous-composante 3.1 : Développer des solutions de gestion des risques climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de profils de risques climatiques, de plans d'urgence et d'évaluations de la vulnérabilité. • Fourniture d'une assistance technique pour la mise en œuvre de la loi sur la gestion des risques de catastrophes. • Renforcement des capacités du Fonds de gestion des catastrophes et des systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse ; • Conception de la stratégie pour les zones arides et semi-arides et mise à jour des évaluations environnementales stratégiques des zones côtières ; • Compléter la mise en œuvre des plans d'adaptation locaux en : <ul style="list-style-type: none"> ○ améliorant les matériels de vulgarisation et de formation à des pratiques agronomiques résilientes au climat ; et

			<ul style="list-style-type: none"> ○ en renforçant la capacité des principales parties prenantes à constituer une réserve de projets bancables pour accéder au financement climatique. <p>Sous-composante 3.2 : Soutenir l'accès à l'assurance contre les risques climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien au paiement du programme d'assurance. • Formation sur l'intégration du financement des risques dans la planification du développement et l'assurance paramétrique. <p>Sous-composante 3.3 : Remédier à la vulnérabilité de Cabo Delgado</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture aux personnes déplacées d'outils de production et de capacités pour pratiquer le petit commerce.
IV	Renforcement institutionnel et gestion du projet	5,59 (16,5 %)	<p>D.1 Sous-composante 4.1 : Appuyer l'Unité de gestion du projet (PMU) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la CEP et le CPP • Faciliter les audits annuels financiers et de passation de marchés <p>D.2 Sous-composante 4.2 : Gérer les connaissances et le suivi-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités en gestion du changement climatique, avec études en interne et études transversales. • Soutenir les plateformes multipartites • Promouvoir la gestion des connaissances, la visibilité du projet et l'IEC (information, éducation et communication). • Préparer et opérationnaliser le manuel de mise en œuvre du projet • Faciliter les visites de supervision et de suivi sur les sites du projet • Réaliser l'enquête de référence • Réaliser l'évaluation de l'impact sur les bénéficiaires
	Total	33,94	

2.2 Solution technique retenue et autres solutions envisagées

Tableau 2.2 : Autres solutions envisagées pour le projet et raisons du rejet

Autre nom de la solution	Brève description	Raisons du rejet
Grands barrages/ réservoirs	Construction de grands barrages/réservoirs pour stocker l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coûts élevés ▪ Études de faisabilité détaillées et coûteuses ▪ Nécessité d'une gestion complexe et d'une surveillance continue
Exploitation de la nappe phréatique	Résoudre les problèmes de gestion de l'eau en puisant dans la nappe phréatique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La salinité rend l'eau impropre à l'élevage, à l'agriculture et à l'utilisation humaine. ▪ En certains endroits, la nappe phréatique est très profonde et le rendement extrêmement faible, ce qui rend les coûts prohibitifs et donc économiquement non viables,
Grands projets d'irrigation	Construction/réhabilitation de grands systèmes d'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'études de faisabilité détaillées. ▪ Coûts trop élevés
Usines d'agro-transformation	Construction/réhabilitation de grandes usines de transformation agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas assez d'offre de production tout au long de l'année pour assurer la viabilité des usines.
Réhabilitation des routes	Réhabilitation des routes conçues et construites de façon traditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La région est touchée par des inondations qui peuvent causer des dommages au système routier.
Réponse ponctuelle d'urgence en cas de catastrophe liée à la sécheresse	Réaffectation de fonds provenant d'autres lignes budgétaires pour faire face à la catastrophe, ou appel à l'aide humanitaire, qui n'est pas immédiatement utilisable.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la compréhension et l'adoption d'instruments de gestion des risques climatiques en tant que solution viable pour mobiliser des financements, afin de fournir une assistance rapide aux plus vulnérables, en cas de catastrophe liée à la sécheresse.

2.3 Nature du projet

2.3.1 Le projet est une opération d'investissement autonome du Fonds africain de développement (FAD) associé à un financement du gouvernement. Il est l'une des deux interventions prioritaires sélectionnées dans le cadre du DSP du Mozambique pour 2018-2022.

2.4 Coût du projet et modalités de financement

2.4.1 Coût du projet et modalités de financement

Le coût du projet, y compris les aléas physiques et de prix, s'élève à 33,94 millions d'UC qui seront financés par i) le don de la FAT de 30 millions d'UC (88,4 %) couvrant les principales activités du projet, ii) la contribution en nature du gouvernement de 3,90 millions d'UC (11,5 %) sous forme de salaires de fonctionnaires et de locaux à usage de bureaux, et iii) la contribution des bénéficiaires de 0,04 million d'UC (0,1 %) sous forme de structures au niveau communautaire et de la maintenance associée. Le résumé des coûts par composante, source de financement et catégorie de dépenses, et le calendrier des dépenses par composante, sont présentés dans les tableaux 2.3 à 2.6. Les tableaux détaillés des coûts figurent dans l'annexe technique B2 du vol. II.

Tableau 2.3 : Estimations résumées des coûts du projet par composante

Nom de la composante	Coût (milliers de MZN)			Coût (millions d'UC)			% devises
	Local	Devises	Total	Local	Devises	Total	
1. Développement des infrastructures d'eau pour l'agriculture	152 796,0	969 600,0	1 122 396,0	1,76	11,17	12,93	86
2. Amélioration de la sécurité alimentaire et de la commercialisation pour accroître la résilience au changement climatique	639 963,0	175 124,0	815 087,0	7,37	2,02	9,39	21
3. Soutenir l'adoption d'une assurance climatique et la création d'un fonds d'urgence	309 672,0	28 665,0	338 337,0	3,57	0,33	3,90	8
4. Appui institutionnel et gestion du programme	412 950,0	71 890,0	484 840,0	4,76	0,83	5,59	15
Coûts totaux de base	1 515 381,0	1 245 279,0	2 760 660,0	17,46	14,35	31,81	45
Aléas physiques	27 333,1	52 725,2	80 058,3	0,31	0,61	0,92	66
Aléas de prix	65 748,3	39 477,8	105 226,0	0,76	0,45	1,21	38
Coût total du projet	1 608 462,4	1 337 481,9	2 945 944,3	18,53	15,41	33,94	45

Tableau 2.4 : Sources de financement

Source de financement	Montant total (millions d'UC)			Pourcentage
	Devises	Local	Total	
Don de la FAT	21.29	8.71	30.00	88.4
Gouvernement	-	3.90	3.90	11.5
Bénéficiaires	-	0.04	0.04	0.1
Total	21.29	12.65	33.94	100.0

Tableau 2.5 : Coût du projet par catégorie de dépenses [montants en M d'équivalents UC]

Catégorie de dépenses	Coût (millions d'UC)			% devises
	Devises	Local	Total	
A. Coûts d'investissement				
1. BIENS				
Véhicules	0,42	-	0,42	100
Équipement, semences et animaux	1,25	0,48	1,73	72
Sous-total	1,67	0,48	2,15	78
2. TRAVAUX				
Développement des infrastructures	11,84	1,38	13,22	90
Sous-total	11,84	1,38	13,22	90
3. SERVICES				
Formation, soutien technique et suivi-évaluation	0,41	6,35	6,76	6
Audit financier	0,05	-	0,05	100
Audit des marchés publics	0,05	-	0,05	100
Gestion des risques climatiques	0,33	2,62	2,95	11
Sous-total	0,84	8,97	9,81	9
Coût total des investissements	14,35	10,83	25,18	57
B. Coûts d'investissement				

1. COÛT DE FONCTIONNEMENT				
Personnel de l'État /NBF	-	3,84	3,84	-
Personnel CEP	-	1,81	1,81	-
Coût d'exploitation	-	0,62	0,62	-
Indemnités journalières et de repas	-	0,36	0,36	-
Sous-total	-	6,63	6,63	-
Total des coûts de fonctionnement	-	6,63	6,63	-
Total des coûts de base	14,35	17,46	31,81	45
Aléas physiques	0,61	0,31	0,92	66
Aléas de prix	0,45	0,76	1,21	38
Total des coûts du projet	15,41	18,53	33,94	45

Les dépenses suivront l'échéancier ci-dessous pendant la mise en œuvre de chaque composante (voir tableau 2.6). Prévu pour une durée de cinq ans, le projet sera principalement axé sur la construction d'infrastructures, l'appui aux activités agricoles et commerciales et le renforcement des capacités des petites exploitants bénéficiaires en matière d'agriculture de conservation et de nutrition, et l'appui à la participation du gouvernement au pool d'assurance souverain et au renforcement des capacités du personnel du projet.

Tableau 2.6 : Calendrier des dépenses par composante [montants en millions d'équivalents UC]

Description de la composante	Coût (millions d'UC)					Total
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
1. Développement des infrastructures d'eau pour l'agriculture	3,74	5,57	3,16	0,29	0,17	12,93
2. Amélioration de la sécurité alimentaire et de la commercialisation pour accroître la résilience au changement climatique	3,68	2,63	1,18	0,96	0,94	9,39
3. Soutenir l'adoption d'une assurance climatique et la création d'un fonds d'urgence	1,03	0,87	0,73	0,63	0,63	3,89
4. Renforcement institutionnel et gestion de projet	1,53	0,97	1,03	0,97	1,10	5,60
Coûts totaux de base	9,98	10,04	6,10	2,85	2,84	31,81
Aléas physiques	0,30	0,35	0,19	0,04	0,04	0,92
Aléas de prix	0,10	0,31	0,32	0,21	0,27	1,21
Coût total du projet	10,38	10,70	6,61	3,10	3,15	33,94

2.5 Zone cible et population du projet

2.5.1 Le projet sera mis en œuvre dans trois provinces du sud du pays, à savoir Maputo, Gaza et Inhambane, qui sont sujettes à une forte variabilité climatique, ayant connu récemment de fréquentes sécheresses et inondations. Ces régions se caractérisent par de faibles niveaux de précipitations (moins de 600 mm par an), un paysage de savane, des sols sablonneux et salins, autant de facteurs qui contribuent à la déforestation et exacerbent la vulnérabilité des populations locales aux événements climatiques.

Bénéficiaires du projet :

Le projet bénéficiera aux populations des zones concernées, aux personnes déplacées dans la province de Cabo Delgado, au gouvernement dans son ensemble – et en particulier à l'INGC et au Fonds de gestion des catastrophes –, au SETSAN, au ministère des Travaux publics, du Logement et des Eaux intérieures (MOPH), au ministère de l'Économie et des Finances (MEF), au ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), au ministère des Terres et de l'Environnement (MTA) et au ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADER), ainsi qu'aux organismes correspondants au niveau des provinces et des districts où le projet sera mis en œuvre, grâce à des capacités supplémentaires et à des ressources techniques et financières. Les bénéficiaires directs des interventions du projet devraient représenter environ 500 000 personnes touchées par la sécheresse dans le sud du pays, dont au moins 54 % de femmes et de jeunes. Dans le nord du Mozambique, le projet viendra en aide à certaines personnes déplacées par les groupes armés. Les autres bénéficiaires indirects sont le secteur privé, les entreprises de commercialisation agricole, les banques commerciales et d'investissement, les groupes d'agriculteurs et leurs représentants au sein des associations d'agriculteurs.

2.6 Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre des projets

2.6.1 Identification du projet

Au cours des deux dernières années, le Mozambique a été touché par une forte sécheresse, des cyclones et des inondations. Dans les zones de sécheresse, la catastrophe a entraîné la perte de bétail, à savoir 4 500 vaches et 2 000 chèvres, de 550 116 ha de cultures affectant 320 498 exploitations (soit 11 % de la surface totale cultivée du Mozambique). Dans ce contexte, le gouvernement du Mozambique (GdM) a lancé un appel à tous les partenaires, et notamment à la Banque africaine de développement, pour mettre en place des interventions à long terme afin de lutter contre la sécheresse. La Banque, principale institution du pays à traiter les questions de sécheresse, a proposé différents modèles pour améliorer la capacité d'adaptation des communautés locales, et ces modèles seront développés tout au long de la mise en œuvre du projet. En outre, en 2018, la Banque a lancé le projet de financement de la gestion des risques de catastrophe en Afrique (ADRIFi), qui constitue son initiative phare pour promouvoir la gestion des risques climatiques dans ses PMR. L'ADRIFi soutient les pays pour faire face aux risques résiduels des dangers liés au climat et fournit au gouvernement et aux communautés les plus vulnérables une protection financière adéquate contre les risques climatiques.

2.6.2 Conception et mise en œuvre du projet

La conception du projet a été élaborée à la suite de consultations constantes avec les bénéficiaires, les autorités gouvernementales, les ONG et les partenaires du développement pendant la phase de préparation. Cependant, en raison de la COVID-19, l'évaluation a été menée de manière virtuelle, mais, dans la mesure où il s'agit du troisième projet consécutif axé sur la sécheresse, les modèles existants peuvent être adaptés à l'infrastructure proposée. La Banque a déployé des ressources pour affiner les modèles existants aux sites de mise en œuvre, en faisant correspondre les intrants agricoles aux besoins des agriculteurs, tout en tenant compte de leurs limitations financières, afin de garantir la durabilité des activités et des résultats. Des consultations ont également été menées avec plusieurs autorités gouvernementales et autres partenaires du développement participant à différents programmes de donateurs. L'équipe a relayé les nombreuses interactions/consultations effectuées au niveau des provinces et des districts pendant la préparation, celle-ci ayant

mobilisé des visites de sites dans les districts sélectionnés, l'organisation de mini-ateliers et des consultations auprès d'organisations gouvernementales, non-gouvernementales et privées ainsi que de représentants communautaires, afin d'adapter et d'affiner le projet prévu.

2.7 Expérience du Groupe de la Banque, enseignements pris en compte dans la conception des projets

Le projet CLINFREDEP fait partie d'une troisième génération de projets mis en œuvre par la Banque pour renforcer la résilience à la sécheresse dans le sud du Mozambique. Il a été conçu en tirant parti des principaux enseignements des projets précédents, dont certains issus d'une collaboration avec le Fonds d'investissement climatique et le département d'évaluation de la Banque mondiale. Certains de ces enseignements concernent la conception d'infrastructures spécifiques, l'approche de la distribution d'actifs gérés par la communauté et les conséquences sur les résultats nutritionnels. Les leçons plus générales tirées de la mise en œuvre des projets de la Banque au Mozambique – qui ont inspiré la conception du CLINFREDEP – comprennent la nécessité : a) d'améliorer le processus de conception des projets en tenant compte des capacités du pays afin d'assurer une mise en œuvre rapide ; b) d'assurer la préparation et la qualité des projets à l'entrée pour les opérations régionales et nationales ; c) de rationaliser le nombre de conditions nécessaires pour déclarer le prêt effectif, afin de réduire les retards de mise en œuvre ; d) d'accroître la capacité des agences de mise en œuvre, en particulier dans la gestion des projets ; et e) d'améliorer la supervision des projets, et en particulier le suivi-évaluation, afin de réduire les retards au minimum ; f) de payer 100 % des coûts du projet afin de réduire au minimum les retards dans la mise à disposition des fonds de contrepartie.

2.8 Indicateurs clés de performance

Les principaux indicateurs clés de performance (KPI) du projet sont définis dans le cadre logique axé sur les résultats (CLAR). Un accent particulier sera mis sur les indicateurs concernant les populations ciblées, et tout particulièrement les femmes, qui accomplissent la plupart des activités agricoles dans la zone du projet, afin d'évaluer les changements qui interviendront dans les moyens de subsistance et les niveaux de nutrition au sein des ménages. Les progrès de la mise en œuvre seront mesurés par les missions semestrielles de supervision de la Banque, menées par le bureau pays du Mozambique, les rapports d'étape trimestriels et les audits techniques et financiers annuels. Le suivi et l'évaluation de la cellule d'exécution du projet (CEP) collectera et analysera les données du projet afin d'en suivre les performances. Les KPI, ventilés par sexe et suivis à partir du scénario de base du CLAR, sont notamment : i) les infrastructures climato-intelligentes livrées par le projet ; ii) l'augmentation des revenus des populations bénéficiaires ; iii) l'augmentation de la résilience climatique grâce aux pratiques agricoles et à l'agriculture de conservation ; iv) la réduction des zones dégradées où l'intervention a eu lieu ; v) le nombre de femmes adoptant de nouvelles techniques agricoles ; ix) le nombre de femmes et d'hommes formés aux techniques de nutrition de base et x) le nombre de fonctionnaires formés à l'assurance contre les risques climatiques. Tous les indicateurs sélectionnés pour le projet contribueront à améliorer les performances des secteurs de l'agriculture et de l'eau dans les provinces de Maputo, Gaza et Inhambane en particulier, et au Mozambique en général. Les différentes missions de supervision de la Banque et les rapports d'activité périodiques refléteront le niveau de réalisation des indicateurs.

III. FAISABILITÉ DU PROJET

3.1 Performances économiques et financières

Tableau C.1 : chiffres économiques et financiers clés

TRF, VAN (scénario de base)	18,25 %, 11,86 millions d'USD
TRE (scénario de base)	21,70 %, 16,7 millions d'USD

NB : les calculs détaillés figurent en annexe B7.

- Par la construction et la réhabilitation de petits barrages en terre, de forages et de structures de collecte d'eau, le projet améliorera la collecte et la gestion des ressources en eau pour alimenter les zones de production agricole, en particulier pour les femmes.
- Une simulation basée sur des hypothèses réalistes « avec projet » et « sans projet » a permis d'estimer le rapport coût-efficacité des investissements et leur taux de rentabilité économique.
- L'analyse, basée sur cinq entreprises agricoles (maïs, haricots, pomme de terre irlandaise, tomate et oignon), a permis d'évaluer le rapport coût-efficacité probable des investissements dans les diverses activités de production agricole concernées par le projet, ainsi que des investissements dans les forages et les petits barrages.
- Seuls les coûts et avantages directs ont été estimés et quantifiés. Les avantages sociaux et indirects découlant du projet n'ont pas été pris en compte. L'analyse porte sur 20 ans.
- Une baisse de 10 % des prix à la production réduit le TRE à 17 %, tandis que le report des avantages d'un an ou de deux ans réduit ce taux de rentabilité respectivement à 17,7 % et 15,4 %. En ce qui concerne le TRF, une baisse de 10 % des prix à la production réduit le taux à 18,1 %, tandis que le report des avantages d'un an ou de deux ans réduit ce taux de rentabilité respectivement à 17 % et 14 %.
- Avec un TRE bien supérieur au coût d'opportunité du capital, le projet peut se justifier sur des bases purement économiques. Il convient de noter que l'analyse sous-estime de beaucoup l'impact économique du projet, car tous les avantages économiques qui peuvent être escomptés n'ont pas été quantifiés.
- Le projet devrait créer des opportunités d'emploi substantielles, qui toucheront 1 000 personnes (notamment des jeunes et des femmes) parmi les bénéficiaires directs et dans les communautés rurales en général.
- VAN = 11,8 millions d'USD (en supposant un coût d'opportunité du capital de 12 %) et TRE = 18,25 %.
- L'analyse des budgets indicatifs des exploitations agricoles montre que le projet a un impact élevé sur la rentabilité financière de tous les types d'exploitation, toutes les entreprises étant financièrement viables. L'efficacité financière des entreprises a été évaluée à l'aide de paramètres économiques, notamment la marge brute, le

revenu net, le rendement du travail, le revenu additionnel et le taux de rentabilité interne. Ces paramètres sont résumés dans les annexes techniques.

3.2 Impacts environnementaux et sociaux

3.2.1. Pour le classement environnemental et social, le projet est en catégorie 2 pour les raisons suivantes : i) ses activités sont en accord avec les procédures d'évaluation environnementale et sociale (PEES) de la Banque ; ii) elles impliqueront des travaux de génie civil pour la construction/réhabilitation d'infrastructures d'irrigation et de collecte d'eau à petite échelle et la réhabilitation de 20 km de routes rurales ; elles ne devraient pas avoir d'impacts ni créer de risques environnementaux et sociaux négatifs, mais seulement des impacts/risques propres au site. Un cadre de gestion environnementale et sociale a été élaboré par le client, examiné et approuvé par la Banque et divulgué le 5 mai 2021. Le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) guidera l'élaboration des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) propres à chaque site, qui devront être approuvés par le MTA et divulgués au niveau national avant le début des travaux (infrastructures d'irrigation et de collecte de l'eau, réhabilitation des routes rurales). Dans le cadre de l'élaboration du CGES, les parties prenantes ont été consultées (avec un maximum de 20 personnes dans le respect des règles sanitaires liées à la COVID-19) pour les districts ciblés dans les trois provinces de Maputo, Inhambane et Gaza.

3.2.2. Les principaux risques et impacts négatifs sont : i) la dégradation et l'érosion des sols et les impacts de la pollution due aux travaux de construction et au déversement d'huiles et de lubrifiants ; ii) les risques de pollution due à l'utilisation d'engrais et de produits agrochimiques ; iii) la perturbation des sols et de la végétation pendant les travaux de construction/réhabilitation et l'augmentation de la production agricole qui conduira à ouvrir de nouveaux sites ; iv) la production de déchets dus aux travaux de construction, au fonctionnement des équipements agricoles et aux activités de la chaîne de valeur ; v) la santé et la sécurité au travail pendant les travaux de construction liés à la distribution et à l'utilisation de divers intrants agricoles ; vi) les conflits sur l'utilisation des terres et des ressources en eau ; vii) la sécurité publique liée aux travaux de construction, aux canaux d'irrigation et à l'utilisation de produits chimiques ; viii) la propagation du VIH/SIDA et de la COVID-19 ; ix) les problèmes de VBG, d'ESE et de travail des enfants ; x) la pollution sonore et les vibrations dues aux travaux de construction et aux équipements ; xi) la pollution atmosphérique et la poussière liées aux travaux de construction ; et xii) l'augmentation de la demande en eau provoquée par les activités d'irrigation.

3.2.3. Ces impacts et ces risques seront atténués par la mise en œuvre de PGES propres à chaque site de construction/réhabilitation, notamment : i) l'utilisation de produits agrochimiques peu toxiques pour la santé humaine et l'environnement (les produits agrochimiques extrêmement, hautement ou modérément dangereux ne seront pas autorisés dans le cadre de ce projet) ; ii) l'achat, la distribution et l'utilisation d'engrais et de produits agrochimiques conformément aux bonnes pratiques industrielles internationales ; iii) la formation des bénéficiaires aux bonnes pratiques agricoles et de conservation ; vi) la mise en œuvre de mesures de conservation des terres et de l'eau, et la manipulation et l'élimination appropriées des déchets et des emballages. Les entrepreneurs chargés des travaux de construction et de réhabilitation devront élaborer et mettre en œuvre un PGES pour les chantiers et obtenir les permis et licences nécessaires. L'évaluation de la capacité institutionnelle de l'INGC montre que celui-ci n'est pas en mesure d'élaborer des PGES propres aux sites ni d'en superviser l'application et de faire rapport conformément aux normes nationales et aux exigences de la Banque. Le projet recrutera donc un spécialiste des sauvegardes environnementales et sociales, qui devra également renforcer les capacités sur les questions foncières et de genre. Le MTA, en tant qu'autorité de régulation environnementale, est habilité, au

niveau provincial, à approuver les PGES propres aux sites et à en surveiller et à en faire respecter la conformité pendant la mise en œuvre. Le spécialiste de l'environnement de la Banque mènera également des activités de renforcement des capacités de la CEP/INGC pendant la durée du projet sur les exigences du SSI de la Banque et sur la manière d'appliquer, surveiller et rendre compte des questions de sauvegarde environnementale et sociale. Le projet comprendra un plan d'engagement des parties prenantes et des mécanismes de règlement des différends dans le cadre des PGES propres aux sites.

3.3 Changement climatique

3.3.1 *Contexte de vulnérabilité aux risques climatiques* : Le projet a été conçu pour faire face aux risques et vulnérabilités liés au changement climatique ; le contexte de vulnérabilité du pays et des zones du projet a été décrit de manière adéquate ci-dessus. Le projet a été identifié comme présentant un risque climatique de catégorie 2 selon le système de sauvegarde climatique de la Banque, ce qui nécessite l'intégration de mesures concrètes de gestion des risques climatiques. En pratique, cela nécessitera le respect de certains principes : le choix des interventions/technologies sera basé sur des données probantes, c'est-à-dire qu'il prendra en compte les risques spécifiques liés au climat et sera approprié au contexte local (y compris sur la question du genre) ; le projet créera des synergies avec le contexte de planification de l'adaptation (par exemple, mise en œuvre de plans locaux d'adaptation au changement climatique) ; le projet mettra à profit les leçons positives tirées de la mise en œuvre d'interventions similaires de la Banque. Plus précisément, il améliorera les matériels de vulgarisation et de formation sur les pratiques agronomiques climato-résilientes ; il renforcera la capacité des principales parties prenantes à constituer une réserve de projets agricoles bancables pour accéder au financement climatique ; et il actualisera l'évaluation environnementale stratégique de la zone côtière. Les mesures d'atténuation des risques climatiques sont détaillées dans l'annexe technique.

3.3.2 *Empreinte carbone* : Les principales sources d'émission comprennent la transformation microbienne des engrais azotés dans les sols, les processus de digestion des ruminants, ainsi que le stockage et l'épandage du fumier. La conversion de terres forestières en terres agricoles libère également des GES par décomposition et réduit la séquestration naturelle du carbone. L'empreinte des émissions de GES du projet est diffuse et sera gérée par la promotion de pratiques de gestion durable de l'agriculture et de l'utilisation des terres, et notamment par l'agroforesterie. Les mesures d'atténuation sont détaillées dans l'annexe technique.

3.3.3 *Alignement sur la CDN* : Le Mozambique a fait des progrès significatifs dans la définition de son cadre de gestion du changement climatique et des catastrophes (actualisation de la CDN ; élaboration de la stratégie à long terme, développement du PNA). Le projet contribue à la mise en œuvre de la CDN existante (2015) en encourageant des infrastructures résilientes, une agriculture résiliente, une capacité d'adaptation renforcée des groupes vulnérables et une assurance climatique. Il est considéré comme un projet d'adaptation contribuant à l'objectif de financement de l'adaptation dans les opérations prévues. Un financement climatique externe supplémentaire de 0,9 million d'USD a été obtenu (PPCR).

3.3.4 *Assurance climatique* : Le GdM a également pris diverses mesures pour accroître la protection financière contre les catastrophes, mais les lacunes de financement restent importantes. Conscient de ce défi, le gouvernement a approuvé en juillet 2017 la création d'un Fonds national de gestion des catastrophes (Fundo de Gestão de Calamidades – FGC), qui est devenu opérationnel en 2019 avec une capitalisation initiale de la Banque mondiale et une provision de 7 % du budget national. Le FGC a été actif dans la fourniture d'une aide de secours aux personnes touchées, et le

GdM a exprimé son intérêt pour le renforcement de la capacité financière d'intervention du Fonds, notamment par le recours à l'assurance contre les risques climatiques.

Au cours de la mission d'évaluation, l'équipe a été informée que tous les fonds alloués au FGC seront contrôlés par le Tribunal administratif. Cela a réduit le risque fiduciaire du Fonds d'urgence. En outre, il a été convenu que le Fonds et d'autres institutions gouvernementales concernées bénéficieraient d'un renforcement des capacités et d'une formation supplémentaire, afin d'encourager l'adoption par le pays de l'assurance contre les risques climatiques, tant au niveau souverain qu'au micro-niveau. Il a également été convenu qu'à l'issue de cette formation, le pays serait mieux à même de souscrire une police d'assurance auprès de l'ARC, et qu'il aurait acquis une meilleure compréhension du mécanisme. On s'attend à ce que le FGC joue un rôle clé en tant que gestionnaire du fonds contre les risques climatiques, chargé en outre d'assurer le paiement éventuel de l'assurance.

3.4 Genre

3.4.1 *Évaluation de la dimension de genre* : Les risques liés au changement climatique exacerbent les graves inégalités de genre qui existent dans les provinces du sud du Mozambique. Cependant, le gouvernement met actuellement en œuvre une loi foncière qui donne aux femmes des droits égaux en matière de propriété foncière. Toutefois, ce processus est lent et complexe pour les femmes, qui sont en grande partie analphabètes et vivent dans des communautés patriarcales. Le taux d'alphabétisation des femmes, à 28 %, est encore loin derrière celui des hommes, à 60 %. Les femmes des zones rurales ne participent guère aux formations agricoles sur le terrain, car elles ne remplissent pas les conditions d'éligibilité ou ne sont pas autorisées par leurs maris à assister à un cours de formation de 15 jours en ville sur les pratiques agricoles modernes. Les femmes ont donc une capacité de décision limitée dans la mesure où même les associations d'agricultrices sont parfois dirigées par des hommes. Néanmoins, les problèmes de gouvernance sont moindres quand elles sont dirigées par des femmes.

3.4.2 Le projet contribuera à combler le fossé entre les genres grâce à des approches communautaires de gestion du paysage et à la promotion de pratiques agricoles résilientes, ce qui permettra aux communautés pauvres en ressources d'inverser le déclin de leur productivité agricole, compromise par des sécheresses intensives récurrentes, suivies d'inondations et de cyclones dans le sud du pays, et de rétablir la sécurité alimentaire et d'améliorer les moyens de subsistance des hommes et des femmes. Un programme communautaire durable de collecte de l'eau permettra de rapprocher l'eau des communautés pour l'usage domestique et l'agriculture familiale, ce qui épargnera aux femmes et aux filles les corvées d'eau et les problèmes qu'elles entraînent. La productivité des cultures sera améliorée par l'introduction de variétés tolérantes à la sécheresse et d'espèces à maturation précoce, ainsi que par la fourniture de moyens de subsistance diversifiés grâce à l'opérationnalisation de différentes chaînes de valeur agricoles. Les pratiques de conservation dans les zones dégradées, l'agroforesterie et la prévention des incendies seront renforcées. Plus de 70 % de la population ciblée sont des femmes engagées dans l'agriculture et qui, souvent, sont les plus touchées par les aléas climatiques. Le renforcement des capacités et l'utilisation de nouvelles technologies, notamment de moyens d'irrigation, d'accès au financement et de commercialisation, permettront de stimuler la production agricole des hommes et des femmes, tout en améliorant leur résilience au changement climatique. Les hommes et les femmes bénéficieront d'opportunités d'emploi pendant la construction ou la réhabilitation d'infrastructures climato-résilientes, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs moyens de subsistance.

3.4.3 Le programme est de catégorie II selon le système de marqueurs de genre de la Banque. Un Plan d'action sur le genre (PAG), qui prévoit des activités assurant une participation égale des hommes et des femmes, a été élaboré en consultation avec l'organe d'exécution et les provinces bénéficiaires. (*Voir l'annexe technique sur le PAG*).

3.5 Régime foncier et accès à la terre

3.5.1 Le foncier est soumis à des pressions constantes en raison du changement climatique, de la démographie galopante et de la demande croissante de sécurité alimentaire. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses, des cyclones et des inondations dues à la variabilité et au changement climatiques ont des répercussions importantes sur l'écologie, l'économie et la sécurité alimentaire du pays. La sécheresse a eu des conséquences sur la production et la productivité des petits agriculteurs en raison de la dégradation des sols. Les terres ont été de plus en plus sollicitées, sans maîtrise de l'érosion et de la sécheresse, ce qui compromet la durabilité des pratiques agricoles en raison de la baisse de la fertilité des sols et de la dégradation des terres. L'absence de sécurité foncière est une autre menace majeure pour les petits agriculteurs. Les insuffisances institutionnelles dans la mise en œuvre du cadre juridique, le manque de coordination entre administrations dans l'exercice de leurs fonctions et le manque d'intégration des politiques gouvernementales au stade de la mise en œuvre deviennent des entraves à la bonne gouvernance du secteur foncier.

3.5.2 Il est indispensable d'intégrer protection et gouvernance des ressources foncières et croissance agricole pour que croissance et protection du climat fassent bon ménage. Sur la base des politiques, stratégies et programmes existants, le projet créera un environnement favorable à la transformation agricole : i) au niveau du district, par 1) la mise en place d'infrastructures pour renforcer le contrôle de la sécheresse et de l'érosion par des technologies appropriées à des prix abordables ; 2) la sensibilisation des communautés et le développement de leurs capacités concernant l'utilisation et la gestion durables des terres, et la restauration des sols ; 3) l'élaboration d'une carte locale numérisée de l'utilisation des terres pour les 10 districts, en utilisant des approches participatives impliquant les communautés locales, et son rapprochement avec les cartes nationales d'utilisation des terres ; 4) l'amélioration de la sécurité foncière en délimitant les terres et en délivrant des certificats d'occupation aux petits agriculteurs et aux éleveurs ; ii) et au niveau national, en donnant au ministère les moyens de mener à bien sa mission de suivi et de contrôle de la qualité, de protection des ressources naturelles, de gouvernance et de gestion.

3.6 Aspects sociaux

Des impacts sociaux positifs sont prévus grâce à la mise en place d'infrastructures de collecte d'eau et à la restauration de la capacité agricole des communautés, ce qui améliorera la production agricole et diversifiera les moyens de subsistance. Le projet mettra en place des infrastructures de collecte d'eau qui, en soutenant les petites exploitations agricoles et l'irrigation à petite échelle, créeront des emplois et de la richesse. Le projet favorisera également l'élevage par la création d'abreuvoirs pour les animaux. L'eau potable sera fournie par des puits de forage, ce qui aura des effets positifs sur la santé. Les habitats naturels et la restauration des forêts atténueront les effets du changement climatique et fourniront des sources de revenus. La diversification de l'agriculture par l'agroforesterie et l'élevage offrira des opportunités complémentaires d'emploi et de revenus, en particulier pour les femmes. Globalement, le projet aura donc un impact positif sur la socio-économie des populations, leur santé et leur résilience au changement climatique, et il encouragera ainsi la cohésion communautaire.

3.7 Réinstallation involontaire

Aucune réinstallation n'est prévue dans le cadre du projet.

3.8 Évaluation de la fragilité

3.9.1 Il est indispensable de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans la région pour parvenir à une paix et à une prospérité durables. La trajectoire de croissance du pays a été affectée par l'escalade des conflits dans la province septentrionale de Cabo Delgado, qui, depuis 2017, a fait plus de mille morts et 250 000 déplacés dans le pays. Malgré les attentes entourant les découvertes de gaz naturel dans le nord, qui ne se sont toujours pas concrétisées, l'indice de développement humain (IDH) dans cette région reste faible. Cependant, les vulnérabilités au Mozambique ne se limitent pas au conflit en cours, d'importantes pressions environnementales et climatiques se conjuguant aux inégalités géographiques et économiques pour créer des pressions importantes, comme c'est le cas dans les provinces de Maputo, Gaza et Inhambane.

IV. MISE EN ŒUVRE

4.1. Modalités de mise en œuvre

4.1.1 L'organe d'exécution sera l'Institut national de gestion des catastrophes (INGC)

Créé en 1999, l'INGC coordonne les activités de gestion des risques de catastrophes au Mozambique, aux niveaux national, provincial et des districts, en collaboration avec la direction des activités agricoles des districts. Son mandat est de coordonner les secours, encourager la prévention des catastrophes par la mobilisation de la population et du gouvernement, protéger les vies humaines, assurer la coordination multisectorielle en cas de catastrophe, coordonner les systèmes d'alerte précoce, sensibiliser le public et mettre en place des projets de remise en état des zones arides et semi-arides touchées par la sécheresse. L'INGC a reçu et continue de recevoir une assistance technique et financière pour améliorer son efficacité. L'actuel conseil technique pour la gestion des catastrophes (CTGC), qui se réunit trois fois par an et rassemble les principaux ministères et organes au niveau ministériel, servira de Comité de pilotage du projet (CPP). Le conseil technique est présidé par le président de l'INGC, qui coordonne la politique et la planification à haut niveau sur les questions de sécheresse et de secours.

4.1.2 L'équipe qui travaille actuellement sur le Projet de relance après sécheresse et de résilience agricole, qui comprend un chef de projet, des responsables du suivi-évaluation, des achats et des finances, sera transférée à ce projet en raison de ses bonnes performances et de sa connaissance des politiques et procédures de la BAD, soumis à une évaluation annuelle. La cellule d'exécution du projet (CEP) de l'organe d'exécution sera renforcée par des spécialistes de l'infrastructure et de la sauvegarde environnementale et sociale, qui contribueront à la conception de modèles d'infrastructure climato-résilients et aideront à sélectionner les sites et à développer les PGES. La CEP sera également complétée brièvement par un consultant de Gender Link (une ONG qui coordonne dans le pays les activités sur les questions de genre), qui aidera le projet à intégrer la dimension du genre pendant toute sa durée de vie. En outre, un chargé de communication collaborera à temps partiel avec la CEP. Au niveau provincial, un responsable du suivi-évaluation et un responsable des comptes superviseront les activités du projet au quotidien et feront la liaison avec les autorités provinciales et de district. Le Comité de pilotage donnera des directives générales sur la mise en œuvre de la politique et cherchera à intégrer les questions de sécheresse et du changement climatique dans les interventions sectorielles menées par le Projet.

Ce dernier mettra en œuvre toutes les directives politiques fournies par le CTGC. Une formation spécifique sur les conséquences du changement climatique sera dispensée à l'équipe au niveau de la province et aux autres acteurs du projet. Dans les composantes agricoles, l'INGC collaborera étroitement avec les agents de vulgarisation dans le cadre de SUSTENTA.

4.1.3 Au niveau de la province et du district, les ministères de tutelle, les directions de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et la direction des travaux publics seront responsables de mener à bien l'ensemble des activités. Le projet prévoit également le renforcement des capacités en formant les populations au moyen de démonstrations, qui développeront leur capacité à entretenir les infrastructures communautaires installées avec le soutien des ministères des Travaux publics et de l'Agriculture. Les questions de nutrition et de sécurité alimentaire à Cabo Delgado seront confiées respectivement au PAM et à la FAO, qui fourniront notamment des sacs hermétiques et assureront une formation sur la réduction des pertes post-récolte.

Modalités de passation des marchés

4.1.4 L'INGC, en tant qu'organe d'exécution et par l'intermédiaire de son unité de passation des marchés (UGEA), coordonnera la mise en œuvre du projet pour ce qui concerne la passation des marchés.

4.1.5 La passation des marchés pour l'acquisition de biens (et de services autres que de conseil), de travaux et de services de conseils financés par la Banque se fera conformément à la « Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », datée d'octobre 2015, et suivant les dispositions énoncées dans la convention de financement. Plus précisément, la passation des marchés se fera comme suit :

- i) **Méthodes et procédures de passation des marchés de la Banque (PMP) :** Les PMP standard de la Banque, en utilisant les dossiers types d'appel d'offres pour les marchés : i) qui se situent au-dessus des seuils indiqués à l'annexe B5, paragraphe B.5.3;2 ; ou ii) concernant une opération ou un groupe d'opérations spécifiques au cas où le système de passation des marchés de l'emprunteur ne serait pas appliqué ; et iii) concernant une opération ou un groupe d'opérations spécifiques au cas où la Politique de la Banque en matière de passation de marchés serait jugée la plus appropriée.
- ii) **Système de passation des marchés de l'emprunteur (BPS) :** Des méthodes et procédures de passation de marchés spécifiques dans le cadre du Système de passation des marchés de l'emprunteur, notamment ses lois et réglementations, à savoir le Decreto 5/2016 du 8 mars – Regulamento de Contratação de Empreitadas de Obras Públicas, Fornecimento de Bens, e Prestação de Serviços ao Estado (Règlement relatif à la passation des marchés de travaux publics, à la fourniture de biens et aux services de conseil et autres services à l'État), qui utilisent des dossiers types d'invitation à soumissionner ou d'autres dossiers d'invitation à soumissionner convenus lors des négociations et concernant différents groupes d'opérations à effectuer dans le cadre du projet.
- iii) **Méthodes et procédures de passation de marchés (PMP) de tiers :** Les PMP de tiers seront les politiques et procédures de passation de marchés d'organisations comme le Programme alimentaire mondial (PAM) ou de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), telles qu'établies et régies par les

accords sur les principes fiduciaires (APF) datés respectivement du 16 janvier 2018 et du 8 mars 2018, qui offrent des garanties pour un cadre fiduciaire solide et un cadre de responsabilité et de surveillance. Le PAM et la FAO disposent tous deux de bons systèmes de passation de marchés, qui reposent sur l'économie et l'efficacité, l'optimisation des ressources, la transparence dans toute la mesure du possible et le respect des meilleures pratiques. Leurs systèmes prévoient des processus et des structures de suivi-évaluation qui permettent de faire remonter les problèmes et les plaintes aux fonctionnaires habilités à les traiter sur la base de mécanismes adaptés et en temps opportun ; le cas échéant, des recours sont possibles. En outre, les deux APF permettent de lutter contre les fraudes et la corruption.

4.1.6 Évaluation des risques et des capacités de passation de marchés (PRCA) : Une évaluation des risques dans les passations de marchés aux niveaux du pays, du secteur et du projet, ainsi que des capacités de passation de marchés de l'organe d'exécution (OA) a été entreprise pour le projet. Ses résultats ont permis de prendre des décisions sur les régimes de passation de marchés (BPS, Banque ou tiers) utilisés pour des transactions spécifiques ou des groupes de transactions comparables dans le cadre du projet. Des mesures d'atténuation des risques ont été incluses dans le plan d'action pour la passation de marchés proposé à l'annexe B5, paragraphe 5.3.8.

4.1.7. Évaluation des risques et des capacités en matière d'acquisitions (ERCA) : l'évaluation des risques de passation de marchés au niveau du pays, du secteur et du projet, ainsi que des capacités de passation de marchés de l'organe d'exécution, a été entreprise pour le projet, et les résultats ont éclairé les décisions relatives aux régimes de passation de marchés (BPS, Banque et tiers) utilisés pour des transactions spécifiques ou des groupes de transactions analogues dans le cadre du projet. Des mesures d'atténuation appropriées ont été proposées au niveau du plan d'actions ERCA indiqué au paragraphe de l'annexe technique B5, paragraphe 5.3.8.

4.1.8 La Banque a approuvé la demande du GdM de recourir à des contrats anticipés (CA) pour les services de conseils en matière de conception technique et de supervision des infrastructures à construire ou à réhabiliter dans le cadre du projet. Il est prévu que l'INGC conclue le processus de passation des marchés pour la conception technique et la supervision au cours du troisième trimestre de 2021. Annexe VII présente un résumé des modalités de passation des marchés pour le projet.

Dispositions en matière de gestion financière, de décaissement et d'audit

4.1.9 Une évaluation de l'organe d'exécution du projet – à savoir l'Institut national de gestion des catastrophes (INGC) –, portant sur la budgétisation, la comptabilité, la trésorerie, les contrôles internes, les rapports et l'audit externe, a été menée pour vérifier l'efficacité de la gestion financière du projet. Le département des finances et de l'administration, dirigé par le directeur des finances et de l'administration de l'INGC, est responsable de la planification et de la budgétisation au niveau central et local, et notamment de l'enregistrement des dépenses et de la gestion des actifs par le biais du système e-Sistafe du gouvernement. Ce système n'est cependant pas configuré pour permettre l'établissement de rapports : en conséquence, Excel ou un autre système sera utilisé.

4.1.10 L'INGC a participé à la mise en œuvre de projets financés par la Banque (aide humanitaire d'urgence aux victimes de la sécheresse, relance après sécheresse et résilience agricole) et autres projets financés par des donateurs. La performance de l'INGC dans la gestion financière des projets passés a fait apparaître de légers retards dans la planification, la mise en

œuvre et l'établissement des rapports, ainsi que l'existence de rapports incomplets. Compte tenu des exigences fiduciaires liées au financement de la Banque, il sera essentiel de recruter pour le projet un comptable possédant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assumer les tâches de gestion financière au sein de la cellule d'exécution. Le projet recrutera également trois aides comptables qui seront basés dans les trois provinces concernées. Une formation aux exigences de la Banque sera dispensée à l'occasion du lancement du projet et pendant sa mise en œuvre.

4.1.11 Le projet donnera lieu à des audits internes, qui seront communiqués à la Banque lors des missions de supervision et inclus dans l'audit annuel réalisé par une institution indépendante. Toutes les déficiences identifiées dans les audits internes seront transmises en temps utile à la direction générale du projet pour qu'elle prenne les mesures nécessaires. Le département financier suit le manuel de procédures financières et administratives de l'INGC, mais, ce manuel ne prenant pas en compte toutes les exigences du projet, il sera complété de manière à orienter clairement les opérations. La CEP devra veiller à respecter les exigences de la Banque en matière de rapports : les rapports financiers trimestriels sur le financement de la Banque et la contribution du gouvernement seront soumis à la Banque au plus tard 45 jours après la fin du trimestre concerné. La CEP sera également tenue de produire des états financiers annuels.

4.1.12 Les états financiers de l'institution sont audités chaque année par le *Tribunal Administrativo* (TA). Toutefois, en raison de contraintes diverses au TA, l'audit sera réalisé par un auditeur privé, conformément aux termes de référence approuvés par la Banque. Les rapports d'audit (y compris la lettre de recommandation) seront soumis à la Banque dans les six mois suivant la fin de la période couverte par l'audit, les coûts étant pris en charge par le don. La conclusion générale de l'évaluation est que la capacité actuelle de l'INGC à assurer toute la gestion financière du projet ne répond pas totalement aux exigences minimales de la Banque telles que définies dans ses directives. Toutefois, la mise en œuvre des dispositions proposées et du plan d'action permettra de renforcer le système de gestion financière. Les mesures d'atténuation comprennent le recrutement d'un comptable pour le projet, d'aides comptables dans les provinces et d'un auditeur privé ; la mise à jour du manuel de procédures financières et administratives ; et le renforcement du système de rapports du projet. Le risque initial global pour la gestion financière du projet est considéré comme substantiel, mais il pourrait passer à modéré avec l'application effective des mesures d'atténuation indiquées dans le plan d'action. L'analyse détaillée et le dispositif de gestion financière sont contenus dans le volume II du REP, annexe technique B4.

4.1.13 Le décaissement des fonds se fera principalement par la méthode du paiement direct pour les activités du projet. La CEP devra certifier les factures soumises et préparer la demande de décaissement, qui sera examinée et signée par les agents désignés par le gouvernement et soumise à la Banque pour paiement. Le recours au compte spécial, géré par la CEP, sera limitée aux petites dépenses de fonctionnement récurrentes. L'ouverture du compte spécial libellé en USD et du compte associé en MZN sera une autre condition préalable au premier décaissement. D'autres méthodes de décaissement, y compris celle du remboursement, seront également possibles avec l'accord de la Banque. Tous les décaissements au titre du don seront effectués conformément aux règles et procédures de la Banque, telles que définies dans le manuel de décaissement. En outre, la Banque émettra une lettre de décaissement dont le contenu sera examiné et décidé lors de la négociation.

4.1.14 Modalités d'audit : Conformément aux exigences de la Banque, les états financiers annuels du projet feront l'objet d'audits périodiques (annuels) réalisés par un cabinet d'audit privé externe expérimenté et qualifié. L'auditeur externe sera recruté par mise en concurrence,

conformément aux termes de référence approuvés par la Banque et selon des conditions acceptables par elle. Cet audit, réalisé conformément aux normes internationales (ISA), comprendra les tests et contrôles jugés nécessaires par l'auditeur. Ce dernier émettra un avis sur les états financiers du projet conformément aux normes ISA, et préparera les lettres de recommandation contenant des observations et des commentaires, ainsi que des recommandations pour améliorer les livres comptables, les systèmes, les contrôles et le respect des engagements financiers de la Banque. Le rapport d'audit et les avis sur les états financiers, y compris la lettre de recommandation et la réponse de la Direction, seront soumis à la Banque dans les six mois suivant la fin de l'exercice financier. Le coût de l'audit sera pris en charge par le don.

4.2. Gouvernance

Le gouvernement du Mozambique a mis en œuvre un certain nombre de réformes pour améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité. D'importantes réformes structurelles et fonctionnelles ont été menées, en mettant l'accent sur les actions politiques et institutionnelles, y compris sur le système de gestion des finances publiques, la décentralisation et le renforcement des capacités, le tout dans un effort pour garantir la responsabilité et la transparence des opérations gouvernementales. Le projet fera appel à du personnel qualifié pour garantir l'efficacité du processus de gestion financière et d'approvisionnement. En outre, la structure de gouvernance du projet prévoit un organe statutaire comme le Conseil technique pour la gestion des catastrophes (CTGC), qui fait office de comité de pilotage dans l'orientation politique et la surveillance de la mise en œuvre. Le CTGC garantit que toutes les parties prenantes seront consultées dans l'examen de la mise en œuvre du projet. La Banque assurera le suivi de la gouvernance par le biais de missions régulières de supervision sur le terrain, de rapports d'audit, du plan de travail budgétaire annuel, de rapports d'étape et de plans de passation de marchés. Dans les faits, elle est présente sur le terrain avec son bureau pays à Maputo, qui assurera une interaction étroite et un suivi des activités du projet. Les experts sectoriels du bureau pays présenteront chaque trimestre un état d'avancement du projet au responsable du bureau et au directeur de RDGS2.

4.3. Suivi

4.3.1 La CEP sera dotée d'un spécialiste qualifié en suivi-évaluation au niveau central et de trois assistants au niveau des provinces. L'équipe de suivi-évaluation bénéficiera de programmes de renforcement des capacités qui la familiarisera avec la portée et la nature du projet et la méthodologie à suivre. Le projet appuiera le déploiement d'un mécanisme d'information et de suivi qui facilitera le suivi de la performance et l'évaluation de l'impact par rapport aux indicateurs spécifiés, et notamment le suivi des questions de genre et des indicateurs de sauvegardes. Si le suivi des performances éclaire la prise de décisions, l'évaluation des résultats fournira des informations qui aideront à savoir si le projet a atteint ses objectifs.

4.3.2 La CEP collaborera étroitement avec les ministères, les départements et les organes gouvernementaux concernés ainsi qu'avec les instituts de recherche pour assurer la collecte de données et le suivi-évaluation du projet. Un système d'information sur le suivi permettra de tenir à jour la base de données des résultats du projet, y compris par rapport aux indicateurs sociaux et environnementaux. Chaque trimestre, un rapport d'étape sera soumis à la Banque et aux comités de pilotage du projet. Il rendra compte de l'utilisation des fonds et des décaissements, ainsi que des progrès réalisés dans chaque composante du projet. Parallèlement, le cadre de résultats du projet permettra de montrer les progrès réalisés par rapport aux objectifs. Ce suivi des résultats sera complété par des visites de terrain par le personnel compétent et par des enquêtes régulières au niveau des provinces ou des districts.

4.4. Durabilité

4.4.1 La durabilité technique du projet dépend d'un soutien technique et d'un appui permanents fournis aux bénéficiaires par le personnel des administrations nationales, provinciales et de district, mais aussi de l'adoption par les bénéficiaires de technologies améliorées, et de la rentabilité de leurs investissements. Les groupes constituent un cadre viable dans lequel la durabilité peut être entretenue et accélérée, et qui pourra, à terme, planifier et mettre en œuvre des initiatives de développement avec ou sans aide extérieure. La durabilité dépend également de la disponibilité des compétences ou des ressources nationales et des compétences nouvellement acquises. Des dispositions adéquates seront prises pour renforcer les capacités des bénéficiaires et du personnel d'appui au moyen d'ateliers, de formations et de démonstrations, qui les conduiront à acquérir les compétences nécessaires sur les technologies améliorées. Ce volet s'appuiera sur l'établissement de liens institutionnels, notamment avec les instituts de recherche agricole chargés de promouvoir la diffusion des technologies par le biais de services de vulgarisation dans les provinces et les districts. Le projet sera mis en œuvre selon une approche participative afin d'assurer l'engagement de toutes les parties prenantes, et en particulier des agriculteurs, des autorités provinciales et des districts. La durabilité sera également assurée par les liens établis avec le secteur privé, qui assurera des services de forages et construira de petits barrages en terre.

4.4.2 Les bénéficiaires seront encouragés à former des groupes de gestion communautaires fonctionnels et efficaces, et ils seront reliés aux opérateurs du marché pour l'écoulement de leur production : a) les districts et les communautés locales géreront leurs investissements dans les infrastructures matérielles de manière durable ; b) les opérateurs des secteurs public et privé fourniront les services de qualité demandés par les petits producteurs et les entrepreneurs ruraux ; c) l'institution publique responsable de la supervision des infrastructures de collecte des eaux dans les provinces d'Inhambane, de Gaza et de Maputo sera renforcée ; et d) des organisations d'agriculteurs seront créées pour assurer la gestion durable de la collecte des eaux.

4.4.3 Les dispositions institutionnelles et de mise en œuvre qui intégreront les activités du projet dans les programmes et institutions du gouvernement garantiront leur appropriation ainsi que l'engagement des autorités à atteindre les objectifs de développement prévus.

4.5. Gestion des risques

Les principaux risques pour le CLINFREDEP concernent l'intérêt que manifesteront les populations à adopter de nouvelles pratiques. Le changement de comportement implicite et le maintien de ces pratiques peuvent être atténués par des exercices de sensibilisation, par exemple en encourageant le transfert de connaissances de pair à pair et en montrant les gains obtenus. Le renforcement des capacités des ministères de tutelle sur les mesures d'adaptation au changement climatique améliorera également le transfert de connaissances et réduira le risque de capacités insuffisantes du personnel des organes à appuyer les agriculteurs et les communautés. Le risque de sécheresse et d'inondations dans les provinces de Maputo, Gaza et Inhambane ne peut être éliminé, mais les activités du projet peuvent réduire considérablement les conséquences d'une variabilité climatique de plus en plus forte. La mise en œuvre du projet renforcera la capacité d'adaptation des communautés.

Tableau 4.2 : Risques et atténuation

N°	Risque	Occurrence	Atténuation
1	Dispersion de l'habitat humain dans le district	Moyenne	Choisir au mieux l'emplacement et la taille pour une utilisation optimale
2	Capacité à entretenir les infrastructures de collecte d'eau	Faible	Créer des associations d'utilisateurs de l'eau
2	Manque d'intérêt des agriculteurs pour les nouvelles technologies	Moyenne	Promouvoir la participation, l'engagement et l'intégration des parties prenantes
3	Adaptabilité des semences sélectionnées	Faible	Mener des recherches et des activités de démonstration, de vulgarisation et de renforcement des capacités
4	Applicabilité du système d'assurance climatique	Moyenne	La police d'assurance sécheresse est conçue sous une forme modulaire

4.6. Développement des connaissances

Le projet CLINFREDEP allouera des ressources pour documenter et publier systématiquement les nouvelles leçons et expériences acquises, en vue d'une utilisation future. Le projet mettra à niveau les plans nationaux d'adaptation (PNA) au niveau du district, réalisera des évaluations des chocs climatiques, intégrera des mesures d'adaptation au climat en termes de gestion durable des terres et de l'eau, et de promotion de semences tolérantes à la sécheresse. Les résultats de ces actions seront soigneusement suivis et documentés. En outre, le projet financera des études sur le développement des connaissances concernant la conception d'infrastructures résilientes et l'intégration de la question de la sécheresse dans la loi d'urgence, et autres mesures d'adaptation contribuant à la résilience des moyens de subsistance. Toutes les études et recherches liées au projet seront disponibles sur les sites Internet de la BAD pour une plus large diffusion.

V. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

5.1. Instrument juridique

Le financement à utiliser pour ce projet sera une subvention provenant des ressources du guichet du financement d'appui supplémentaire du FAT (Pilier I), qui sera régi par un protocole d'accord à exécuter entre la République du Mozambique (le « Bénéficiaire ») et le Banque africaine de développement (la « Banque ») et le Fonds africain de développement (le « Fonds ») (la Banque et le Fonds collectivement dénommés le « Fonds ») en tant qu'administrateurs de la Facilité d'appui à la transition (le « FAT ») le l'autre main

5.2. Conditions liées à l'intervention de la Banque

5.2.1 **Entrée en vigueur du Protocole d'Accord** : Le Protocole d'Accord entrera en vigueur à la date de sa signature par le Bénéficiaire et le Fonds

5.2.2. **Conditions préalables au premier décaissement** : L'obligation du Fonds d'effectuer le premier décaissement du don sera subordonnée à l'entrée en vigueur du protocole d'accord conformément au paragraphe 5.2.1 ci-dessus et à l'accomplissement par la République du Mozambique, sous la forme et sur le fond satisfaisant pour le Fonds des conditions suivantes :

- (a) Présentation de la preuve, au niveau de l'assistance technique : (i) de la désignation : (a) d'un gestionnaire de projet ; (b) un spécialiste de la passation des marchés ; (c) expert en suivi et évaluation (S&E) ; et (d) un agent financier

5.2.3. Conditions préalables aux décaissements pour les travaux : Sous réserve des dispositions de la section 5.2.2 (Condition préalable au premier décaissement), l'obligation de la Banque de décaisser le don pour les travaux de l'infrastructure d'irrigation et de réhabilitation des routes, ou pour les travaux de génie civil dans un lot donné faisant intervenir un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), est soumise à la satisfaction de la ou des conditions supplémentaires suivantes par le bénéficiaire :

- a) Soumission du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) propre au site pour chaque ouvrage [ou ouvrage de génie civil dans un lot donné], préparé conformément au PGES et aux politiques de sauvegarde de la Banque, sous une forme et avec un contenu satisfaisant pour la Banque.
- b) Présentation de la preuve de l'approbation du PGES propre au site par l'autorité nationale compétente.

5.2.4 Autres conditions : Le Bénéficiaire est tenu de remplir les conditions suivantes, d'une manière acceptable quant au fond et à la forme pour le Fonds :

Le Bénéficiaire devra et fera en sorte que l'Agence d'Exécution :

- (i) Dans les six (6) mois à compter de la date du protocole d'accord, mettre à jour le manuel des procédures administratives du projet, automatiser le système de gestion financière et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer qu'il existe des contrôles internes adéquats dans la forme et le fond satisfaisants au Fonds ; et
- (ii) Dans les six (6) mois à compter de la date du premier décaissement, nommer un auditeur externe recruté via un processus de sélection concurrentiel avec des qualifications et des termes de référence acceptables pour le Fonds.
- (iii) Dans les six (6) mois à compter de la date du premier décaissement, le recrutement d'un spécialiste des sauvegardes et des ressources naturelles et d'un assistant, (b) d'un spécialiste des infrastructures (c) d'un spécialiste de la communication et d'un assistant pour l'équipe de gestion du projet avec les qualifications et les termes de référence acceptable pour le Fonds.
- (iv) Dans les six (6) mois à compter de la date du premier décaissement Soumission des preuves de, au niveau provincial : (i) le recrutement de : (a) un agent junior de S&E, et (b) trois (3) comptables pour l'équipe de gestion du projet avec des qualifications et des termes de référence acceptables pour le Fonds

5.2.5. Engagement : En vertu des accords de don, le bénéficiaire s'engage et accepte, d'une manière acceptable quant au fond et à la forme pour le Fonds, ce qui suit :

- a) Le bénéficiaire s'engage à veiller à ce que l'organe d'exécution, tous ses entrepreneurs, sous-traitants et agents :
 - i) Exécutent le projet conformément au Plan de gestion environnemental et social (PGES) propre au site, élaboré pour les sites du projet, aux exigences de la Banque et à la législation nationale applicable, sous une forme et des conditions satisfaisantes pour la Banque ;

- ii) Préparent et soumettent à la Banque, dans le cadre du rapport de projet à la section 7.01 (rapport de projet) du présent accord, des rapports environnementaux et sociaux semestriels sur la mise en œuvre du PGES propre au site, y compris toute déficience identifiée et les mesures correctives y relatives ; et
- iii) S'abstiennent de prendre toute mesure de nature à entraver ou perturber la mise en œuvre du PGES, y compris tout amendement, toute suspension, toute dérogation et/ou annulation de l'une quelconque de leurs dispositions, que ce soit en intégralité ou en partie, sans l'accord préalable écrit de la Banque.

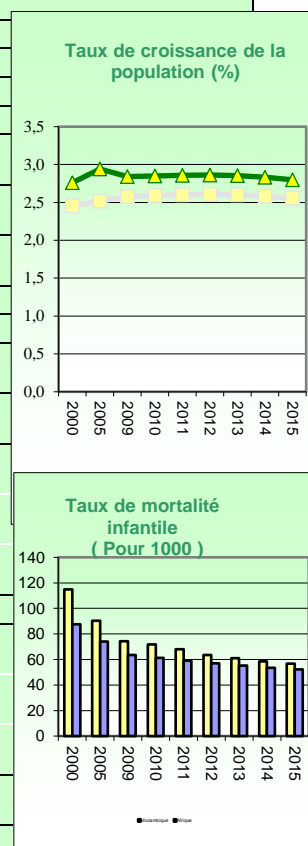
(X) Ce projet est conforme à toutes les politiques applicables du Fonds.

VI. RECOMMANDATION

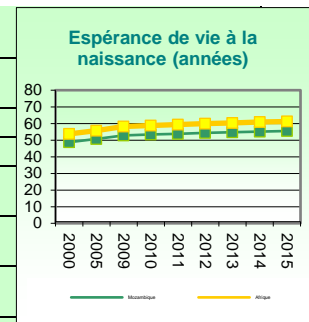
La Direction recommande aux Conseils d'administration d'approuver un don de la FAT de 30 millions d'UC à la République du Mozambique pour financer le projet d'assurance, de financement et de résilience climatiques (CLINFREDEP), selon les conditions et les modalités précisées dans le présent rapport.

ANNEXE I : INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS DES PAYS

	Année	Mozambique	Afrique	Pays en développement	Pays développés
Indicateurs de base					
Superficie ('000 km ²)	2016	799	30 067	97 418	36 907
Population totale (millions)	2016	28,8	1 214,4	6 159,6	1 187,1
Population urbaine (% du total)	2016	31,4	40,1	48,7	81,1
Densité de population (par km ²)	2016	36,6	41,3	65,1	33,8
RNB par habitant (USD)	2015	580	2 153	4 509	41 932
Participation au marché du travail* – total (%)	2016	79,1	65,7	63,5	60,0
Participation au marché du travail* – femmes (%)	2016	82,3	55,7	48,9	52,1
Sex-ratio (pour 100 femmes)	2016	95,7	100,1	106,0	105,0
Indice de développement humain (rang parmi 187 pays)	2015	181
Population vivant à moins de 1,90 \$ par jour (%)	2008	68,7	...	21,1	...
Indicateurs démographiques					
Taux de croissance de la population totale (%)	2016	2,8	2,5	1,3	0,6
Taux de croissance de la population urbaine (%)	2016	3,4	3,6	2,4	0,8
Population < 15 ans (%)	2016	45,1	40,9	27,9	16,8
Population 15-24 ans (%)	2016	20,1	19,3	16,9	12,1
Population ≥ 65 ans (%)	2016	3,4	3,5	6,6	17,2
Ratio de dépendance (%)	2016	94,2	79,9	54,3	52,0
Population féminine de 15 à 49 ans (% de la population totale)	2016	23,1	24,0	25,7	22,8
Espérance de vie à la naissance – total (années)	2016	55,8	61,5	69,9	80,8
Espérance de vie à la naissance – femmes (années)	2016	57,0	63,0	72,0	83,5
Taux brut de natalité (pour 1 000)	2016	38,4	34,4	20,7	10,9
Taux brut de mortalité (pour 1 000)	2016	11,0	9,1	7,6	8,6
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	2015	56,7	52,2	34,6	4,6
Taux de mortalité des enfants (pour 1 000)	2015	78,5	75,5	46,4	5,5
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2016	5,2	4,5	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000)	2015	489,0	476,0	237,0	10,0
Femmes utilisant une méthode de contraception (%)	2016	18,7	31,0	62,2	...
Indicateurs de santé et de nutrition					
Médecins (pour 100 000 personnes)	2005-2015	5,5	41,6	125,7	292,2
Infirmières et sages-femmes (pour 100 000 personnes)	2005-2015	40,1	120,9	220,0	859,4
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	2010-2015	54,3	53,2	69,1	...
Accès à l'eau potable (% de la population)	2015	51,1	71,6	89,4	99,5
Accès à l'assainissement (% de la population)	2015	20,5	39,4	61,5	99,4
Pourcentage d'adultes (15-49 ans) vivant avec le VIH/SIDA	2015	10,5	3,4
Incidence de la tuberculose (pour 100 000)	2015	551,0	240,6	166,0	12,0
Vaccination des enfants contre la tuberculose (%)	2015	95,0	81,8
Vaccination des enfants contre la rougeole (%)	2015	85,0	75,7	83,9	93,9
Enfants en insuffisance pondérale (% moins de 5 ans)	2010-2015	15,6	18,1	15,3	0,9
Prévalence des retards de croissance	2010-2014	43,1	33,3	25,0	2,5



Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	2015-2016	25,3	16,2	12,7	...
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2014	3,9	2,6	3,0	7,7
Indicateurs d'éducation					
Taux brut de scolarisation (%)					
École primaire – total	2010-2016	105,8	101,2	104,9	102,4
École primaire – femmes	2010-2016	101,2	98,4	104,4	102,2
École secondaire – total	2010-2016	32,4	52,6	71,1	106,3
École secondaire – femmes	2010-2016	31,1	50,2	70,5	106,1
Enseignantes dans le primaire (% du total)	2010-2016	43,1	47,1	59,8	81,0
Taux d'alphabétisation des adultes – total (%)	2010-2015	58,8	66,8	82,3	...
Taux d'alphabétisation des adultes – hommes (%)	2010-2015	73,4	74,3	87,1	...
Taux d'alphabétisation des adultes – femmes (%)	2010-2015	45,5	59,4	77,6	...
Pourcentage du PIB consacré à l'éducation	2010-2015	6,5	5,0	4,0	5,0
Indicateurs environnementaux					
Utilisation des terres (terres arables en % du total)	2014	7,2	8,7	11,2	10,3
Terres agricoles (en % du total)	2014	63,5	41,7	37,9	36,4
Forêts (en % du total)	2014	48,5	23,2	31,4	28,8
Émissions de CO ₂ par habitant (tonnes métriques)	2014	0,2	1,1	3,5	11,0
Sources : Bases de données du département des statistiques de la BAD ; BM : Indicateurs du développement dans le monde ; ONUSIDA ; UNSD ; OMS, UNICEF, PNUD ; Rapports nationaux.. : Dernière mise à jour juin 2017 ; Données non disponibles. *Taux de participation au marché du travail, total (% de la population totale âgée de 15 ans et plus ;) Note s.o. : Sans objet, ** Taux de participation au marché du travail, femmes (% de la population féminine âgée de 15 ans et plus).					



ANNEXE II : TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE LA BAD DANS LE PAYS

#	Secteur	Code du projet	N° du prêt	Nom du projet	Inst. Fin.	Type	Div.	Secteur	Date approb .	Date signature	Entrée en vigueur	1 ^{er} décaissement	Dernier décais.	Décais. final Date	Dé c. M U C	Ratio déc.	Ratio achèvements	Durée années	Stat ut
1	Agriculture	P-MZ-AA0-031	210015003 9194	Ppf- Programme de développement de la chaîne de valeur et du marché pour le corridor Pemba_Lichinga	FAD	Prêt	RDGS2	Agriculture	06/12/17	25/05/18	25/05/18	25/05/18	21/10/20	30/06/21	1	71,3 %	87 %	3,4	EC
2	Agriculture	P-MZ-AA0-033	210015503 6468	Projet de redressement post-sécheresse et de résilience de l'agriculture	FAD	Don	RDGS2	Agriculture	18/01/18	21/02/18	21/04/18	05/06/18	27/04/21	30/06/23	9	91,6 %	88 %	3,3	EC
3	Agriculture	P-MZ-AA0-034	210015503 7718	Projet de chaîne de valeur agricole et d'autonomisation des jeunes	FAD	Don	RDGS2	Agriculture	20/07/18	01/10/18	01/10/18	01/10/18	19/04/21	31/12/23	2	19,6 %	51 %	2,8	EC
4	Agriculture	P-MZ-AZ0-003	210015002 7693	Projet d'irrigation et de résilience au changement climatique de Baixo Limpopo	FAD	Prêt	RDGS2	Agriculture	26/09/12	08/11/12	03/04/13	20/06/13	14/04/21	30/06/22	16	94,1 %	83 %	8,6	EC
5	Agriculture	P-MZ-AZ0-003	556515500 0051	Projet d'irrigation et de résilience au changement climatique de Baixo Limpopo	SCF	Don	RDGS2	Agriculture	26/09/12	08/11/12	08/12/12	20/06/13	26/04/21	30/06/22	1	75,6 %	98 %	8,6	EC
6	Agriculture	P-MZ-AZ0-003	556513000 0001	Projet d'irrigation et de résilience au changement climatique de Baixo Limpopo	SCF	Prêt	RDGS2	Agriculture	26/09/12	08/11/12	03/04/13	20/06/13	29/09/20	30/06/22	7	75,0 %	88 %	8,6	EC

7	Transport	P-MZ-D00-007	210015503 3673	Projet routier Mueda - Negomano Phase I	FAD	Don	RDGS1	Transport	09/12/16	02/02/17	02/02/17	11/11/17	03/05/19	31/12/22	0	0,3 %	22 %	4,4	EC
8	Transport	P-MZ-D00-007	210015003 6499	Projet routier Mueda - Negomano Phase I	FAD	Prêt	RDGS1	Transport	09/12/16	02/02/17	30/08/17	11/11/17	23/04/21	31/12/22	11	20,6 %	54 %	4,4	EC
9	Transport	P-MZ-DB0-012	210015002 8343	Corridor de transport de Nacala Phase III	FAD	Prêt	RDGS1	Transport	05/12/12	15/03/13	29/11/13	10/04/14	08/04/21	31/12/22	29	74,7 %	79 %	8,4	EC
10	Transport	P-MZ-DB0-012	210015502 4216	Corridor de transport de Nacala Phase III	FAD	Don	RDGS1	Transport	05/12/12	15/03/13	15/03/13	10/04/14	28/11/16	31/12/22	0	100 %	100 %	8,4	EC
11	Eau/ Assainissement	P-MZ-EAZ-003	560015500 4651	Assainissement urbain, réseau d'évacuation et de gestion de déchets solides	FAE	Don	RDGS4	Eau/Assainissement	14/07/16	27/01/17	27/01/17	01/02/18	13/01/21	31/12/21	1	61,9 %	73 %	4,8	EC
12	Énergie	P-MZ-FD0-003	200013002 1093	Zone 1 - Mozambique Lng	BAD	Prêt	PITD4	Énergie	21/11/19	11/06/20	11/06/20	23/03/21	---	15/03/25	0	0,0 %	0 %	1,4	AP V
13	Finances	P-MZ-HAB-001	200013001 3582	LdC au programme des PME en Afrique - Mozabanco S.A Mozambique	BAD	Prêt	PIFD	Finances	11/04/14	14/11/14	14/11/14	10/04/15	31/05/16	30/05/16	6	100 %	0 %	7	EC
14	Finances	P-MZ-HAB-004	200013002 0680	Ligne de crédit Banco Commercial E. De Investimentos S.A. Mozam	BAD	Prêt	PIFD1	Finances	15/07/19	---	---	---	---	---	0	0,0 %	0 %	1,8	AP V
15	Finances	P-MZ-HAB-004	506014000 0551		PSF	Prêt	PIFD1	Finances	13/11/19	---	---	---	---	---	0	0,0 %	0 %	1,4	AP V
16	Social	P-MZ-I00-002	210015503 6425	Projet de développement des compétences agronomiques et d'aménagement d'infrastructures à l'appui d'Unilurio	FAD	Don	RDGS2	Social	16/01/18	21/02/18	21/02/18	21/02/18	26/04/21	31/08/23	2	17,9 %	36 %	3,3	EC

17	Social	P-MZ-IZ0-002	2100150030643	Consolidation de l'entrepreneuriat féminin	FAD	Prêt	RDGS2	Social	18/12/13	25/03/14	05/12/14	30/09/15	27/11/18	30/12/21	1	86,2 %	100 %	7,4	EC
18	Social	P-MZ-IZ0-002	2100155026666	Consolidation de l'entrepreneuriat féminin	FAD	Don	RDGS2	Social	18/12/13	25/03/14	22/04/14	08/08/14	30/03/21	31/12/21	2	80,6 %	70 %	7,4	EC
19	Social	P-MZ-IZ0-003	2100155032268	Projet de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie	FAD	Don	RDGS2	Social	18/05/16	17/06/16	17/06/16	17/06/16	12/04/21	30/06/23	2	32,7 %	44 %	4,9	EC
20	Multi-secteur	P-MZ-K00-012	2100155040738	Programme d'appui à la réponse multinationale à la Covid-19 pour le Mozambique	FAD	Don	ECGF	Multi-secteur	22/07/20	28/07/20	28/07/20	06/08/20	21/08/20	30/04/21	15	100 %	0 %	0,8	AP V
21	Multi-secteur	P-MZ-K00-012	5900155016266	Programme d'appui à la réponse multinationale à la Covid-19 pour le Mozambique	FAT	Don	ECGF	Multi-secteur	22/07/20	28/07/20	28/07/20	06/08/20	03/09/20	30/06/21	15	100 %	0 %	0,8	AP V
22	Multi-secteur	P-MZ-KB0-001	5700155002751	Projet d'AT pour les liens commerciaux du corridor de Nacala	FAPA	Don	RDGS2	Multi-secteur	14/06/17	14/09/17	27/11/17	08/02/18	23/02/21	30/12/21	1	73,3 %	67 %	3,9	EC
23	Transport	P-Z1-DB0-039	2100150020398	Projet du corridor de Nacala (Mozambique)	FAD	Prêt	RDGS1	Transport	24/06/09	23/10/09	24/02/10	20/07/11	22/04/21	30/10/21	83	81,0 %	76 %	11,8	EC
24	Énergie	P-Z1-FA0-073	2100150030595	Investissement porteur de grande envergure dans le gaz et l'électricité	FAD	Prêt	RDGS1	Énergie	18/12/13	25/03/14	03/02/15	03/02/15	23/04/21	30/06/22	5	54,1 %	63 %	7,4	EC
25	Agriculture	P-Z1-AZ0-014	5900155015802	Programme de reconstruction et de résilience d'urgence post-cyclone Idai	FAT	Don	RDGS4	Agriculture	05/06/19	20/08/19	20/08/19	20/08/19	25/03/21	30/12/23	1	10,4 %	21 %	1,9	EC

26	Agriculture	P-Z1-AZ0-014	2100155040216	Programme de reconstruction et de résilience d'urgence post-cyclone Idai	FAD	Don	RDGS4	Agriculture	05/06/19	20/08/19	20/08/19	20/08/19	23/02/21	31/12/23	5	26,6 %	33 %	1,9	EC
27	Agriculture	P-Z1-AZ0-014	5900155015801	Programme de reconstruction et de résilience d'urgence post-cyclone Idai	TSF	Don	RDGS4	Agriculture	05/06/19	20/08/19	20/08/19	20/08/19	26/11/20	31/12/23	0	0,9 %	21 %	1,9	EC
28	Transport	P-Z1-DB0-039	5110155000758	Multi-Projet de corridor de Nacala (Mozambique)		Don	RDGS1	Transport	28/11/19	---	---	---	---	---	0	0,0 %	0 %	1,4	EC
29	Transport	P-Z1-DB0-039	6550655000451	Multi-Projet de corridor de Nacala (Mozambique)		Prêt	RDGS1	Transport	10/03/10	10/03/10	06/07/10	20/07/11	---	06/07/16	0	0,0 %	100 %	11,1	EC
30	Transport	P-Z1-DB0-222	5900155016172	Mueda-Negomano Phase II (Lot A)	TSF	Don	RDGS1	Transport	25/11/19	24/02/20	24/02/20	30/10/20	---	31/12/23	0	0,0 %	0 %	1,4	EC
31	Transport	P-Z1-DB0-222	2100155040649	Mueda-Negomano Phase II (Lot A)	FAD	Don	RDGS1	Transport	25/11/19	24/02/20	24/02/20	30/10/20	27/04/21	31/12/23	0	0,4 %	0 %	1,4	EC
32	Énergie	P-Z1-FA0-164	2100155040366	Projet de transport de Temane (Ttp)	FAD	Don	RDGS1	Énergie	19/07/19	29/08/19	29/08/19	17/08/20	06/11/20	31/12/23	0	0,2 %	0 %	1,8	APV

**ANNEXE III : PRINCIPAUX PROJETS CONNEXES FINANCES PAR LA BANQUE ET AUTRES PARTENAIRES DU
DEVELOPPEMENT**

Donateur	Nom du projet	Organe d'exécution		Devise	Montant en devise du pays	Montant en USD	Modalité de financement	Durée	Localisation	Commentaires
						€ 1 = \$1,308				
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES										
PROJETS EN COURS										
NIVEAU NATIONAL										
Banque mondiale	SUSTENTA	MITADER (DNGA), province de Nampula et Zambezia		USD		40 000 000 00 (26 000 000,00 don /14 000 000 prêt)	Prêt/don	2016-2021	Nampula et Zambezia	
DANIDA/ Commission européenne (Irish Aid)	Programme d'appui au secteur de l'environnement (PASA II)	MITADER		USD		60 980 000,00	Don	2011-2015	National, provincial et local	
Banque mondiale	PROIR	MASA				Prêt	Don	2011-2018	National, provincial et local	Gaza, Tete, Cabo Delgado
Banque mondiale	APSA	MASA/IIAM		USD		30 000 000,00	Prêt	2015-2020	National	Recherche
PNUD (LDCF/FEM)	Adaptation dans les zones côtières du Mozambique	MITADER		USD	Total	9 667 000,00	Don	1/10 2011 - 1/9 2015	National, local (Pemba, Inharrime, Pebane)	Le total (14 110 000 dollars) comprend une contribution du FEM de 4 433 000 USD, une contribution du gouvernement du Mozambique de 827 000 USD (en nature et en espèces) ; fonds
					Don	4 433 000,00				

									du PNUD et financement parallèle,	
Programme conjoint « UN Delivery as One »	Soutien à la réduction des risques contre les catastrophes	PNUD/UN-HABITAT UNICEF/FAO/ PAM OIM/OMS/UNFPA		USD		10 000 000,00	Don	2008-2010	National, provincial et local	
Baillieur de fonds	Nom du projet	Organe d'exécution		Devise	Montant en devise du pays	Montant en USD	Modalité de financement	Durée	Localisation	Commentaires
Programme conjoint du Fonds espagnol pour les OMD	Adaptation au changement climatique et intégration environnementale	FAO/PNUE/PNUD		USD		7 000 000,00	Don	2008-2012	Bassin du Limpopo et district de Chicualacuala – Gaza	Principalement dans le district de Chicualacuala; Financé par le gouvernement espagnol par le biais du F-OMD, Projet achevé mi-2012
Coopération allemande	Conseiller institutionnel pour la consolidation et l'amélioration de la gestion des risques de catastrophes au Mozambique	INGC		USD		7 600 000,00	Dons	2007- fin 2012	National, provincial, local	Caia, Beira, Buzi, Save, Mabote, Funhalouro, Vilankulos, Maputo,
PNUD	Projet sur le changement climatique INGC phase II -	INGC		USD	3 600 000,00	3 600 000 : DANIDA 1 057 000 ; PNUD : 1 250 000 ; AFD : 243 000	Don	2009-2011	National	Les projets de rapports finals disponibles à la mi-mars 2012
France (AFD)										
DANIDA										
Irish Aid			Euro	250 000,00	327 000,00					
JICA	Changements climatiques Programme d'urgence de l'approvisionnement en eau	MITADER/INGC / Direction nationale de l'eau		USD		11 000 000,00	Don	2009-2010	Províncias de Maputo e Gaza	Prévu pour 75 000 personnes, mais en raison de la limitation des

									ressources, seulement 20 000 personnes,	
Hollande Canada 5 000 000,00 CAD, USAID dans les missions pays (U.S.A.)	Promotion et protection des moyens de subsistance en situation d'urgence	Le PAM en partenariat avec l'INGC et le MASA		USD		40 000 000,00	Multilatéral directo	2008-2010	30 Distritos vulneráveis do Plano Director do INGD	
France (AFD)	Adaptation aux changements climatiques dans le parc national des Quirimbas	MITUR		€	1 000 00 0,00	1 308 000,00	Don	2011-2014	Cabo Delgado -Parc national des Quirimbas (PNQ)	Une partie du projet le plus global d'aide au PNQ
France (AFD))	REDD+ - Réserve nationale du Gile et sa périphérie	MITUR		€	2 000 00 0,00	2 616 000,00	Don	2011-2014	Zambezia	Statut : início
PNUD	Développement des capacités pour RRC et AMC	INGC/MITADER		USD		4 568 000		2012-2015		Note : le total fait référence au financement de base du PNUD déjà alloué ; le projet prévoit de mobiliser 10 771 000 USD supplémentaires ,

Donateur	Nom du projet	Organe d'exécution	Monnaie	Montant en devise du pays	Montant en USD	Modalité de financement	Durée	Localisation	Commentaires
ATTÉNUATION									
FINANCEMENT EN COURS									
Norvège	Sul-Sul REDD	IIED avec différentes institutions	NOK	3 800 000 + 2 000 000	645 934,00	Don	2009-Marco 2012		
Japon, gouvernement	Fourniture de matériel d'enquête, d'images satellites, de PC et de logiciels pour le suivi de REDD+	MASA (DNTF)	Yen	7 000 000,00	7 000 000,0	Don	2010	National	Une partie du programme japonais d'aide à la préservation des forêts : 200 millions d'USD pour 22 pays
Agence japonaise de coopération internationale (JICA)	Projet de coopération technique (établissement d'une plateforme d'information sur les ressources forestières durables pour le suivi de la REDD+)	MASA (DNTF)	USD	3 500 000		Coopération technique	2012-2017	National	
Allemand et néerlandais	Accès aux services énergétiques modernes (AMES), densification du réseau, énergie solaire et hydroélectrique hors réseau,	FUNAE	USD	3 800 000	5 244 000	Don	2010-2012	Maputo/Matola /National /Province de Manica	
PNUD	Développement des capacités humaines vertes (projet GHD)	MITADER	USD		1 253 000		2012-2015	National – Local	Note : le total se réfère au financement de base du PNUD déjà alloué ; le projet prévoit de mobiliser un montant

									supplémentaire de 1 800 000 USD. À noter aussi que le projet implique l'adaptation et pas seulement l'atténuation,
Norvège	Renforcement des capacités pour les projets MDP au Mozambique	Pöyry AS/Dr, AJ Tsamba da UEM	NOK	1 600 000,00	271 972,00	?	2010-2011		

ANNEXE IV : ANNEXE OBLIGATOIRE SUR LES DISPOSITIONS DE SUIVI-EVALUATION A INCLURE DANS LE REP ET LA NCP

A. Indicateurs d'alignement							
Nom de l'indicateur	Définition/ Description	Source :	Base de référence et objectifs (si possible)				
Nombre de personnes dans les zones touchées par la sécheresse ayant des moyens de subsistance améliorés.	<i>La sécheresse réduit la capacité de la population touchée à faire face aux aléas de la sécheresse. Avec les activités du projet, on s'attend à produire des changements dans le système de subsistance.</i>	<i>Rapports gouvernementaux, SETSAN, Enquêtes sur la pauvreté, rapports du MADER</i>	Base de référence (date) : 150 000 Objectif (date) : 300 000				
B. Résultats (indicateurs de performance)							
Nom de l'indicateur	Définition/ Description	Méthodologie de collecte	Responsabilité de la collecte	Fréquence des rapports	Planification des résultats		
					DATE 1	DATE 2	DATE X
Nombre de personnes aidées à faire face à la sécheresse et/ou aux effets néfastes du changement climatique (ventilées par sexe et par district)	La sécheresse a affecté la capacité des populations à pratiquer leurs activités normales.	Collecte de données à partir du suivi-évaluation du projet.	INE, SETSAN,	3 ans	06/2023	-06/2026	N/A
Revenu annuel des ménages ciblés	Changement de revenus résultant des activités du projet (activités agricoles et de commercialisation).	Enquêtes et questionnaires	INE, SETSAN	Chaque année	12/2022	12/2022	12/2022 +1
Nombre de personnes bénéficiant d'une assurance climatique au titre de l'ADRFi	Les personnes qui recevront la prime de l'assurance climatique	Enquêtes	INGC	Chaque année	12/2022	12/2022	12/2022 +1
Indicateurs de produits (indicateurs de performance)							
Nombre de réservoirs creusés à énergie solaire, de forages multifonctionnels, d'abreuvoirs, d'infrastructures de collecte d'eau et de systèmes de dessalement.	Infrastructures de collecte d'eau que le projet allouera pour augmenter l'accessibilité à l'eau potable pour la consommation humaine, animale et végétale.	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrielle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022
Km de routes dégradées, digues et ha de paysage réhabilités.	Pour améliorer l'accessibilité, voir la	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels	Personnel du projet, agents de vulgarisation	Trimestrielle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022

	protection et le contrôle de l'érosion	et de l'examen du projet par la RMP.	au niveau du district					
Superficie (ha) couverte par les systèmes communautaires d'irrigation goutte à goutte et les pratiques agroforestières améliorées.	Zone occupée par l'irrigation goutte à goutte	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrielle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022	
Nombre de formations pour les formateurs, les femmes et les communautés sur la nutrition, la transformation et la conservation des aliments, la gestion d'entreprise et l'hygiène, la SBCC et le système d'information.	Transfert de connaissances aux membres de la communauté qui aideront d'autres membres à se développer.	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrielle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022	
Sessions de formation des agriculteurs sur la gestion des terres ; développement de plans locaux d'utilisation des terres et aide à la sécurisation du foncier pour les petits agriculteurs dans les zones du projet.	Transfert de connaissances aux membres de la communauté, qui aideront d'autres membres à se développer.	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrielle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022	
Fourniture de kits pour l'insémination artificielle de bovins et de petits ruminants tolérants à la sécheresse	Augmenter la capacité du bétail à résister à la sécheresse.	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrielle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022	
Construction et réhabilitation des marchés, d'un centre de formation en pisciculture et de centres d'incubation pour les jeunes.	Construction de centres de formation pour les activités liées à la jeunesse	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrielle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022	
Mise à disposition de machines de traitement et engagement d'un prestataire de services de commercialisation	Équipements pour la transformation des fruits sauvages et engagement d'un consultant qui aidera les agriculteurs à accéder au marché.	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrielle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022	
Nombre de profils de risques climatiques, de plans d'urgence et d'évaluations des vulnérabilités	Description des risques et de la vulnérabilité de la population	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels	Personnel du projet, agents de vulgarisation	Trimestrielle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022	

		et de l'examen du projet par la RMP.	au niveau du district				
Nombre d'assistances techniques sur la mise en œuvre de la loi sur la gestion des catastrophes et le renforcement de la capacité du Fonds de gestion des catastrophes.	Assistance technique pour soutenir le Fonds de gestion des catastrophes	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrie lle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022
Nombre de stratégies pour les zones arides et semi-arides, de plans d'adaptation locaux et d'évaluations environnementales stratégiques des zones côtières.	Soutien à la politique et à la stratégie environnementale	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrie lle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022
Nombre d'employés de l'INGC formés et d'études réalisées pour l'INGC	Renforcement des capacités de l'INGC	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrie lle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022
Nombre de produits de gestion des connaissances, de suivi-évaluation, d'évaluations des bénéficiaires	Études et nombre de systèmes de S-E en place	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrie lle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022
Nombre de bases de référence, de rapports trimestriels, de RMP, de PTBA.	Rapports et systèmes de S-E	Collecte de données à partir du S-E, des rapports trimestriels et de l'examen du projet par la RMP.	Personnel du projet, agents de vulgarisation au niveau du district	Trimestrie lle (4 fois par an)	03/2022	06/2022	09/2022

Notes pour le tableau :

1. *Nom de l'indicateur* : Le nom de l'indicateur est le même que dans le cadre de résultats.
 2. *Définition / Description* : Chaque indicateur a une définition facile à comprendre et suffisamment détaillée.
 3. *Méthodologie de collecte des données* : Mode de calcul spécifique utilisé pour obtenir des données actualisées.
 4. *Responsabilité de la collecte des données* : Indique l'unité ou le bureau responsable de la collecte des données à intervalles réguliers.
 5. *Planification des résultats*. Renvoie aux objectifs prévus/attendus pour chaque indicateur aux différentes étapes du projet (au minimum, les données cibles à mi-parcours et à l'achèvement).
 6. La base de référence et les objectifs pour les indicateurs d'alignement ne sont pas obligatoires. S'ils ne sont pas disponibles, le personnel des opérations doit indiquer « non disponible » dans la cellule correspondante.
 7. *Fréquence des rapports* : Périodicité à laquelle les données sont mises à jour pour l'indicateur. Éviter autant que possible d'utiliser « fin de projet » dans cette colonne, car le personnel opérationnel doit savoir avant la fin du projet si les résultats sont en bonne voie ou si des améliorations s'imposent.
-

**ANNEXE V : ANNEXE OBLIGATOIRE SUR LES RISQUES POUR LES RESULTATS A INCLURE
DANS LE REP**

CATÉGORIE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	CLASSEMENT	MESURE D'ATTÉNUATION	PROPRIÉTAIRE DU RISQUE
CONTEXTE POLITIQUE ET GOUVERNANCE DU PAYS	La situation actuelle d'insécurité dans le centre et le nord du Mozambique peut représenter un risque énorme pour le projet, car elle augmentera le nombre de personnes déplacées vers les zones du projet.	Faible	La planification de l'utilisation des sols aidera à installer les personnes déplacées sur des terres productives.	Gouvernement
MACROÉCONOMIQUE	Augmentation du niveau de désinvestissement dans le pays, fluctuation des devises, augmentation des prix sur le marché international en raison de la pandémie de COVID : tous ces facteurs peuvent compromettre la capacité à mettre en œuvre l'ensemble des activités prévues.	Élevé	L'utilisation accrue des systèmes de passation de marchés (AON) permettra d'acquérir des matériaux et des biens sur le marché local.	Gouvernement, BAD
CONCEPTION TECHNIQUE DE L'OPÉRATION	Les agriculteurs ne souhaitent pas adopter de nouvelles technologies, car elles ne font pas partie de leurs pratiques traditionnelles.	Moyen	Promouvoir la participation, l'engagement et l'intégration des parties prenantes.	Bénéficiaires
RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	Migration interne d'une communauté à une autre en raison de la sécheresse.	Moyen	Bien choisir l'emplacement des infrastructures pour atténuer les effets de la sécheresse.	Bénéficiaires

ANNEXE VI : JUSTIFICATION DU FINANCEMENT A 100 % DES PROJETS, Y COMPRIS LA TVA

Contexte : Le gouvernement du Mozambique (GdM) a soumis au Groupe de la Banque une demande de financement à 100 % des coûts des projets, y compris la TVA et les droits de douane, initialement pour les nouveaux projets approuvés en 2017 et 2018. Une deuxième demande a été soumise en octobre 2020 pour inclure les projets approuvés en 2021 et 2022. La pratique de la Banque s'alignerait ainsi sur celle d'autres partenaires au développement (comme la Banque mondiale) et permettrait de résoudre certains problèmes liés à la mise en œuvre des projets. La politique relative aux dépenses éligibles à un financement de la Banque¹ (2008) permet au Groupe de la Banque de déroger au principe selon lequel ses projets sont exonérés de droits et taxes, dans les cas suivants (par. 4.2.1 de la politique mentionnée) :

i) le système fiscal du pays présente un niveau raisonnable de taux d'imposition et de droits de douane ; et ii) les taxes et droits de douane ne constituent pas une proportion significative des coûts du projet ou ne visent pas spécifiquement les projets, activités ou dépenses financés par la Banque.

L'annexe qui suit examine les raisons d'accéder à cette demande pour améliorer la mise en œuvre du projet en une période où la marge budgétaire et les budgets ministériels sont étroits.

Le contexte budgétaire : Le Mozambique a progressé dans le rétablissement de la stabilité macroéconomique, mais des défis subsistent. Le pays a connu une croissance moyenne de 3,3 % par an entre 2016 et 2019, c'est-à-dire en dessous de la moyenne historique de 7 % de 2004 à 2015. En 2020, les performances économiques ont été très impactées par la crise sociale, économique et sanitaire de la COVID-19, qui a entraîné une contraction du PIB de 1,3 % en 2020. Avant la COVID-19, le Mozambique se remettait à peine de la série de chocs financiers qu'il avait subis en 2015-2016, notamment avec la divulgation de « dettes cachées » (qui a entraîné la suspension du programme du FMI et des opérations de soutien budgétaire des donateurs²), et l'impact des cyclones Idai et Kenneth en 2019, qui ont causé des dommages représentant environ un cinquième du PIB. D'autres contraintes devraient avoir des conséquences sur les scénarios économiques et budgétaires, comme la prolongation de la pandémie de COVID-19 et l'aggravation des conflits dans le nord du pays, qui pourraient non seulement augmenter les dépenses militaires et humanitaires, mais aussi retarder le démarrage des mégaprojets basés sur les ressources naturelles et les recettes que l'on en attend.

Le gouvernement du Mozambique a pris des mesures pour consolider la situation budgétaire, en améliorant sa transparence budgétaire et sa discipline financière dans la gestion des entreprises d'État. Il a conclu un accord de restructuration avec les détenteurs d'obligations et a également déposé plainte pour fraude au Royaume-Uni sur la validité de deux des prêts « cachés », tout en continuant à servir la dette multilatérale. L'inflation a été maîtrisée et les distorsions du marché, par exemple les subventions aux carburants, ont été éliminées.

L'effort de réforme budgétaire a été important. Les subventions aux carburants et au blé ont été supprimées ; un mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants a été adopté, et les tarifs de l'électricité et des transports publics ont été augmentés en 2017-2018. Combinés aux réductions des investissements publics, ces efforts ont permis de réduire sensiblement le déficit budgétaire primaire à environ 2 % du PIB en 2018, contre 4¾ en 2016. Le budget est plus réaliste que lors de la précédente évaluation. Les réformes macroéconomiques ont été associées à des améliorations de la gestion des

¹ BD/WP/2007/106/Rev.2

² La suspension de ces programmes de financement s'explique en partie par la découverte de dettes commerciales non divulguées, qui faisaient que le gouvernement possédait en 2013-2014 des emprunts atteignant 1,2 milliard d'USD (10 % du PIB du pays). Le ratio dette/PIB est passé de 87,4 % en 2015 à 126,9 % en 2016, ce qui mettait la dette publique sur une trajectoire insoutenable et nécessitait une consolidation du budget public.

finances publiques, et notamment de meilleures règles sur l'émission et les garanties de la dette publique, une loi et une réglementation sur la gestion des entreprises d'État, un nouveau cadre pour les fonds publics et autres entités d'État, la création d'une unité de risque budgétaire au sein du ministère de l'Économie et des Finances (MEF), avec l'aide du FMI, et la publication régulière des risques budgétaires. L'implication des fonctionnaires en exercice et des anciens fonctionnaires dans les contrats de dette illégale ont donné lieu à enquêtes et à poursuites judiciaires. Le gouvernement s'est engagé à surveiller toute nouvelle dépense qui serait financée par un gel du service de la dette, et à divulguer pleinement cette information ainsi que les engagements financiers qu'il prend dans le secteur public.

Situation de la dette - La dette du Mozambique reste en situation de détresse. Des discussions sur sa restructuration sont en cours, mais elle paraît néanmoins viable à moyen et long terme, selon l'AVD 2020. L'évaluation de la viabilité est également ancrée dans l'engagement ferme des autorités à assainir le budget et à adopter une stratégie d'emprunt prudente. L'approbation et le décaissement de la facilité de crédit rapide du FMI, d'un montant de 309 millions d'USD environ, ont joué un rôle de catalyseur pour obtenir les dons extérieurs nécessaires auprès des partenaires du développement et aider les autorités à faire face aux effets économiques de la pandémie de COVID-19. La demande d'abstention des créanciers faite par les autorités dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD), récemment annoncée par le G20, devrait permettre de mieux répondre aux besoins sanitaires et aux dépenses sociales pendant la pandémie.

Réponse politique et implications. Le gouvernement a introduit des réformes pour améliorer la gouvernance financière et pris des mesures pour résoudre l'affaire des dettes cachées. Depuis 2016, il a également entrepris un assainissement budgétaire progressif, ayant réduit ses arriérés de manière constante jusqu'en 2019. En outre, il a réagi rapidement à des crises (avec l'aide de la BAD) en mettant en place : i) une aide à court terme et un plan de reconstruction après les cyclones Idai et Kenneth ; ii) un ensemble de mesures globales visant à atténuer les conséquences de la COVID-19 : augmentation des programmes sociaux, application d'exonérations fiscales et réduction des factures d'électricité pour les MPME. En collaboration avec la BAD, l'UE, l'ONU et la Banque mondiale, le gouvernement mozambicain élabore actuellement une stratégie de développement intégrée pour lutter contre les facteurs de fragilité et renforcer la résilience dans le nord. Pour financer ces réponses, le Mozambique a fait appel, dans une large mesure, à des dons et à des fonds hautement concessionnels, mais les contraintes budgétaires restent importantes par leur ampleur et par leur nombre. Comme le montre le tableau 1, on s'attend à un creusement des déficits dans les comptes budgétaires du Mozambique, de sorte que le gouvernement aura du mal à remplir ses obligations financières.

Tableau 1: Situation budgétaire du Mozambique (chiffres en % du PIB)

Opérations gouvernementales	2018	2019	2020	2021
Total des recettes	23,8	28,9	24,1	24,2
Dépenses totales et prêts nets	31,3	30	30,9	33,3
Solde global, après dons	-8,2	-1,2	-4,1	-6,3
Solde primaire après dons	-3,8	2	-1	-3,2
<i>Source : FMI N° 21/101 sur le Mozambique</i>				

Avant cette demande, les projets financés par la Banque au Mozambique ont connu des difficultés liées au cofinancement de la TVA et autres dépenses, ainsi qu'au remboursement de la TVA aux opérateurs du secteur privé. Au moins 14 projets actifs de la Banque ont fait état d'arriérés de paiement de la TVA par le gouvernement, ce qui a entraîné des retards importants dans la mise en œuvre des projets. Le

financement à 100 % a eu un impact positif en contribuant à restaurer la confiance des opérateurs privés – notamment des petites entreprises locales – dans les activités financées par la Banque.

Conformité aux exigences de la politique de la Banque. La demande de prise en charge par la Banque des droits et taxes sur les activités du projet est conforme aux conditions énoncées dans la politique :

1. Les taux d'imposition et de droits de douane au Mozambique sont globalement conformes à la moyenne continentale. Les taux de TVA, à 17 %, sont légèrement supérieurs à la moyenne dans la SADC, mais ils correspondent globalement aux économies comparables du continent (voir le tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2 : Comparaison des taux de TVA

Mozambique	17 %		Tanzanie	18 %
Ghana	17,5 %		Kenya	16 %
Côte d'Ivoire	18 %		RSA	14 %
Zambie	16 %		Namibie	15 %

2. Les droits et taxes sont estimés à 8,87 % (4 211 200 USD) du coût total du projet d'assurance, de financement et de résilience climatiques (CLINFREDEP), la composante infrastructure représentant le plus de droits. Selon le décret gouvernemental 13/2016, art. 15, l'infrastructure, son fonctionnement et son entretien sont couverts par une exemption spéciale de 60 % du coût total. L'imposition de droits et taxes ne concerne pas spécifiquement les projets de la Banque ; la Banque mondiale couvre déjà ces dépenses dans le cadre de ses projets au Mozambique.
3. Le projet bénéficiera du Décret Gouvernemental 13/2016, art. 15 stabilisant que l'infrastructure ainsi que son exploitation et son entretien bénéficient d'une exonération particulière de 60 % du coût total.

ANNEXE VII : RESUME DES MODALITES DE PASSATION DES MARCHES
(EN MILLIERS D'UC)

#	Composantes/catégories du projet	*BPS	Méthodes et procédures de passation de marchés avec des tiers	***BP M (AON)	***BPM (Liste restreinte AOO)	***BPM (Liste restreinte)	Total
1	Biens						3 192,8
1.1	Fourniture et contribution à l'installation de 180 kits d'irrigation			352,5			352,5
1.2	17 Véhicule à moteur 4x4 Double/Twin Cab (1 véhicule/district)			827,2			827,2
1.3	27 Motos tout-terrain (3 par district participant)			99,3			99,3
1.4	Fourniture de semences résistantes au climat et d'intrants agricoles de haute qualité et tolérants à la sécheresse			233,6			233,6
1.5	Acquisition et distribution de sacs hermétiques, d'EPI et d'outils/kits de vulgarisation (selon demande).	155,8					155,8
1.6	Fourniture de 140 petites machines/équipements agro-industriels (selon demande), d'équipements agro-industriels et d'unités de traitement des fruits sauvages au niveau des communautés (selon demande).			290,2			290,2
1.8	Acquisition/fourniture de 2 000 kits d'insémination artificielle pour le bétail			498,5			498,5
1.9	Fourniture de 800 petits ruminants tolérants à la sécheresse (moutons, chèvres, etc.)	230,2					230,2
1.1	Fourniture de matériel informatique (2 lots) et de mobilier de bureau pour la CEP	75,5					75,5
1.1	Fourniture et installation d'une station de dessalement conteneurisée avec accessoires			430			430
2	Travaux						14 851,0
2.1	Construction de points d'eau pour le bétail, construction/réhabilitation de forages multifonctionnels alimentés par énergie solaire, clôture de la station de traitement des eaux.			2 235,6			2 235,6
2.2	Construction de structures de collecte d'eau (petits barrages en terre)			4 405,0			4 405,0
2.3	Fourniture et installation de structures de récupération d'eau de pluie sur les toits, y compris avec panneaux solaires.			147,0			147,0
2.4	Réhabilitation de petits systèmes d'irrigation			1 278,8			1 278,8
2.5	Réhabilitation du Centre de formation à Massagena et Mabote (CERUM) et du Centre de formation en pisciculture dans le district de Marracuene			1 063,2			1 063,2
2.6	Réhabilitation de routes de desserte rurales résistant au climat (2 districts)			2 221,2			2 221,2

2.7	Construction de digues de protection le long des zones côtières		3 139,0	3 139,0
2.8	Construction/réhabilitation de 2 grands marchés agricoles et construction de mini-silos (activité du volet II)		361,2	361,2
3	Services de consultants (entreprises)			3 407,00
3.1	Conception et supervision de la construction d'infrastructures de collecte d'eau et d'alimentation en eau en milieu rural, réhabilitation de petits systèmes d'irrigation, de centres de formation (Massangena, Mabote et Marracuene), de marchés agricoles et de structures de récupération d'eau pluviale sur les toits, y compris avec panneaux solaires.		819	819
3.2	Conception et supervision de routes de desserte rurales résistant au climat (2 districts) et de digues de protection le long des zones côtières.		926	926
3.3	Élaboration de plans de chocs de risques climatiques, de plans d'urgence et d'évaluations de vulnérabilité, et renforcement de la capacité du FGC.		371,8	371,8
3.4	Fourniture d'une assistance technique pour la mise en œuvre de la loi sur la gestion des risques de catastrophes.		134,3	134,3
3.5	Conception d'une stratégie pour les zones arides et semi-arides du Mozambique ; mise à jour des évaluations environnementales stratégiques dans les zones côtières ; et formation sur l'intégration du financement des risques dans le plan de développement, les assurances paramétriques et le plan d'adaptation. Renforcement de la vulgarisation et du matériel de formation pour les pratiques agronomiques climato-résilientes et pour le plan d'adaptation. Renforcement des capacités des principales parties prenantes à élaborer des projets bancables.		486,2	486,2
3.6	Audit financier		55,6	55,6
3.7	Audit des marchés publics		55,6	55,6
3.8	Établissement d'un bilan de base	67,7		67,7
3.9	Soutien aux plates-formes multipartites		107	107
3.10	Réalisation d'une étude d'impact sur les bénéficiaires	70,4		70,4
3.11	Promotion de l'information, de l'éducation et de la communication (IEC)	313,4		313,4
4	Services de consultants (particuliers)			1 625,40
4.1	CEP - Coordinateur de projet		311,3	311,3
4.2	CEP - Comptable		244,6	244,6
4.3	CEP - Expert en suivi-évaluation (S-E)		244,6	244,6
4.4	CEP - Spécialiste des marchés publics		244,6	244,6
4.5	CEP - Spécialiste des infrastructures		244,6	244,6
4.6	CEP - Spécialiste de la communication		178,6	178,6

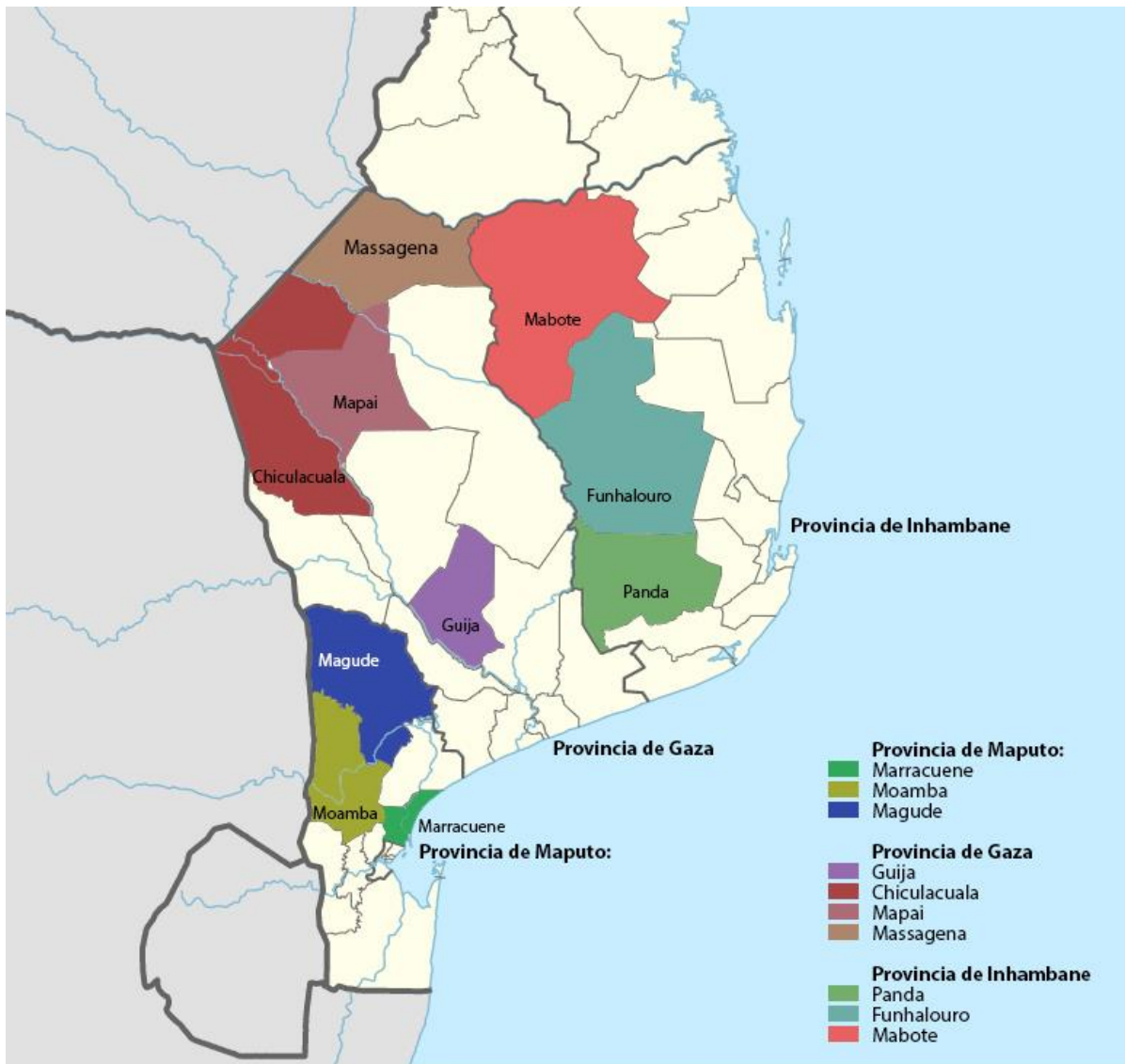
4.7	Spécialiste de la commercialisation					52,4	52,4
4.8	Élaboration du manuel de mise en œuvre du projet					34,9	34,9
4.9	Développement d'un système de S-E participatif					69,8	69,8
5	Formation						5 180,50
5.1	Soutien aux techniques d'agroforesterie et promotion/soutien à l'agriculture de conservation					413,8	413,8
5.2	Élaboration du matériel de formation ; organisation de formations, soutien/amélioration et mise en œuvre des activités nutritionnelles (accord de partenariat avec le PAM).		2 505,2				2 505,2
5.3	Province de Cabo Delgado : soutien et amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition (LS – toutes activités) (par le biais d'APF avec la FAO)		1 640,8				1 640,8
5.4	Organisation de sessions de formation pour les agriculteurs sur la gestion des terres ; élaboration de plans/cartes d'utilisation des sols dans le district de Mabote, et soutien à la sécurité foncière des petits agriculteurs dans les zones du projet.					620,7	620,7
6	Frais de fonctionnement						1 743,3
6.1	Frais de fonctionnement		1 743,3				

*BPS : Système de passation de marché de l'emprunteur

** Méthodes et procédures de passation de marché de tiers

*** BPM Méthodes et procédures de passation des marchés de la Banque

ANNEXE VIII : CARTE DE LA ZONE DU PROJET



NOTE DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (NOCES)

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



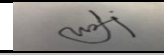

Nom du Projet : Programme de Financement de l'Assurance Climat et du Développement de la Résilience		"Code SAP" du projet : P-MZ-AAG-008	
Pays : MOZAMBIQUE	Instrument de financement ³ : ID <input checked="" type="checkbox"/> IF <input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> PE <input type="checkbox"/> GU <input type="checkbox"/> APR <input type="checkbox"/> PP <input type="checkbox"/> FAR <input type="checkbox"/>		
Secteur Responsable du Projet : AGRICULTURE		Chargé du Projet : CESAR TIQUE	
Date de la mission d'évaluation ex-ante : 02/03/2021		Date prévue de présentation pour Approbation : 30/06/2021	
Spécialiste en sauvegarde environnementale : Chimwemwe Roberta MHANGO			
Spécialiste en sauvegarde sociale : xxxx			
Catégorie environnementale et sociale : 2	Date de catégorisation : 25/11/2020	Type d'opération : OS <input checked="" type="checkbox"/> ONS <input type="checkbox"/> OBP <input type="checkbox"/>	
Ce projet est-il préparé dans un contexte de réponse d'urgence à une crise ou catastrophe ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Ce projet est-il préparé sous dérogation de l'application du Système de Sauvegarde Intégré ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
A. Publication et Suivi de la Conformité			
B.1. Publication obligatoire			
Evaluation Environnementale et Sociale/Audit/Système/Autres (spécifier) : ESMF			
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) avant l'évaluation ex-ante ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/>	
Date de publication dans le pays, par l'emprunteur/client		03/06/2021	
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier		05/05/2021	
Date de publication par la Banque		05/05/2021	
Cadre de Politique/Plan d'Action de Réinstallation/Autres (spécifier : CPR, PAR, PRME.....) N/A			
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) avant l'évaluation ex-ante ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Date de publication dans le pays, par l'emprunteur/client		[Date]	
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier		[Date]	
Date de publication par la Banque		[Date]	
Cadre de Gestion/Plan d'Action pour les Groupes Vulnérables/Autres (spécifier : PGGV, CPPF, PPA,)			
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) avant l'évaluation ex-ante ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Date de publication dans le pays, par l'emprunteur/client		[Date]	
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier		[Date]	
Date de publication par la Banque		[Date]	
Si la publication dans le pays, de n'importe lequel des documents cités ci-dessus, n'est pas possible, bien vouloir fournir les raisons légales :			
B.2. Indicateurs de suivi de la Conformité			
Est-ce qu'un budget et un calendrier appropriés, ainsi que des responsabilités institutionnelles claires, ont été préparés pour la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ?		Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/>	
Est-ce que les coûts liés aux mesures environnementales et sociales, y compris le mécanisme de gestion des plaintes ont été intégrés au coût total du projet ?		Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/>	
Le montant total pour la réinstallation des personnes affectées, tel qu'intégré dans le coût total du projet, est-il <u>entièrement mobilisé et disponible</u> ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Est-ce que le système de suivi-évaluation du projet inclue le suivi des impacts et mesures de sauvegarde environnementale et sociale ?		Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/>	
Est-ce que les arrangements institutionnels adéquats ont été convenus avec l'emprunteur/client, puis intégrés correctement dans les accords juridiques du projet ?		Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/>	

B. Approbation

Le projet est-il en conformité avec les exigences de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque, et peut donc être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration ?

Oui Non

³ ID=Investissement Direct ; IF=Intermédiaire Financier ; AB=Appui Budgétaire ; PE=Prêt Entreprise ; GU=Garantie ; APR=Accord de Participation au Risque ; PP=Prise de Participation ; FAR= Financement axé sur les Résultats.

<i>Préparée par :</i>	<i>Nom</i>	<i>Signature</i>	<i>Date</i>
Spécialiste en Sauvegarde Environnementale :	Chimwemwe Roberta MHANGO		31/05/2021
Spécialiste en Sauvegarde Sociale :	xxxx		
Chargé du Projet :	Cesar TIQUE		31/05/2021
<i>Soumise par :</i>			
Directeur sectoriel :	Martin FREGENE		04/06/2021
<i>Approuvée par :</i>			
Directeur SNSC :	Maman-Sani ISSA		08/06/2021